



MDN:

Mise en échec de tentatives
d'introduction de plus de 14 quintaux
de kif via les frontières avec le Maroc

page 2

ED DIWAN



Quotidien national d'informations culturelles · Jeudi 24 Novembre 2022 · Prix : 15 DA Tirage 2000

AUTOMOBILE :

120 concessionnaires
et constructeurs ont déposé
des dossiers de demande d'agrément



page 3

Actualité



IBRAHIM BOUGHALI,
PRESIDENT
DE L' APN :

“Le retour en force
de la diplomatie
algérienne requiert
l'adoption de la même
stratégie au niveau
parlementaire”

Travaux
de la 7e session
des concertations
politiques
entre l'Algérie
et l'Argentine

Ouverture à Oran
du Salon
international
de l'immobilier
et du Salon
du décor

PROJET DE LOI DE STATUT DE L'AUTO-ENTREPRENEUR :

Favorisera l'accès des jeunes au marché du travail

p3

IBRAHIM BOUGHALI, PRESIDENT DE L' APN :

“Le retour en force de la diplomatie algérienne requiert l'adoption de la même stratégie au niveau parlementaire”

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Ibrahim Boughali, a affirmé mercredi que le retour en force de la diplomatie algérienne sur la scène internationale imposait l'adoption de la même vision au niveau du Parlement qui est "un pilier fondamental de la diplomatie officielle".

Présidant une journée d'étude sur "Les groupes parlementaires d'amitié", M. Boughali a précisé que le retour en force de l'Algérie dans de nombreux dossiers soulevés à l'échelle internationale, imposait l'adoption et la mise en œuvre de la même vision et stratégie au niveau parlementaire, dans le but d'opérer "un saut qualitatif dans notre action diplomatique parlementaire, en droite ligne avec les principes constants de notre politique étrangère". Le mécanisme des groupes parlementaires d'amitié se veut, a-t-il soutenu, "l'un des piliers de l'action diplomatique parlementaire car contribuant au renforcement des relations bilatérales et à l'approfondissement de la coordination, du dialogue et de la concertation avec les pays frères et amis dans divers domaines, au service des objectifs de notre politique étrangère et des intérêts de notre pays". Pour M. Boughali, l'action de ces groupes parlementaires "doit cadrer avec le reste des activités parlementaires de l'APN, afin de réaliser les objectifs escomptés, au niveau des relations bilatérales ou multilatérales, à travers le renforcement du rôle de nos représentants et la défense des intérêts de notre pays dans les différentes instances parlementaires régionales et inter-



nationales". Le président de l'APN a exhorté, dans ce cadre, les membres des groupes parlementaires d'amitié à "encourager les échanges dans différents domaines et à tirer profit des expériences réussies dans les secteurs de la connaissance, des énergies

renouvelables, de la santé, de l'éducation, et autres". La rencontre était l'occasion pour rendre hommage aux députés qui ont obtenu des postes de qualité au sein des instances parlementaires régionales et internationales.

Un député de l'APN prend part à la réunion de la commission de suivi des droits de l'homme dans les pays arabes

Le député de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ali Djellouli a participé, mardi, en sa qualité de membre de l'Observatoire arabe des droits de l'homme relevant du Parlement arabe, aux travaux de la 2e réunion virtuelle de la commission de surveillance et de suivi de l'état des droits de l'homme dans les pays arabes membres de l'observatoire, indique un communiqué de l'Assemblée. Plusieurs thèmes sont

inscrits à l'ordre du jour de la réunion, dont "l'adoption du procès-verbal de la 1e réunion de la commission, la présentation du projet de l'indicateur arabe des droits de l'homme, l'examen de la proposition inhérente à l'organisation de visites aux pays arabes pour l'élaboration de rapports sur la situation des droits de l'homme, la présentation des réalisations accomplies dans ce domaine et la constitution

d'une base de données", ajoute le communiqué. A cet effet, les membres ont convenu "d'adresser une correspondance à tous les pays arabes et de fixer la liste des pays à visiter, à la lumière des réponses parvenues à l'observatoire", précise la même source. Dans son intervention, le député Djellouli a souligné que "les visites comptent parmi les mécanismes efficaces de surveillance des droits de l'homme,

adoptés par l'observatoire", susceptibles de constituer le cadre de renforcement d'une coopération constructive, à travers lequel l'observatoire contribuera à apporter l'aide technique et concourir à l'édification des capacités des pays arabes et des conseils et parlements arabes en matière de promotion et de protection des droits de l'homme dans le monde arabe.

Travaux de la 7e session des concertations politiques entre l'Algérie et l'Argentine

Les travaux de la 7e session des concertations politiques entre l'Algérie et l'Argentine ont eu lieu, mardi au siège du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, dans le cadre du renforcement des relations bilatérales, indique un communiqué du ministère. "Dans le cadre du renforcement des relations bi-

latérales entre l'Algérie et l'Argentine et dans le souci de donner une nouvelle dynamique de coopération entre les deux pays, les travaux de la 7e session des concertations politiques entre les deux pays ont eu lieu au siège du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger", précise le communiqué. La délégation

algérienne a été présidée par l'ambassadeur, Mohamed Berrah, Directeur général Amérique, tandis que la délégation argentine a été présidée par M. Claudio Javier Rozencwaig, Sous-secrétaire chargé de la politique extérieure au ministère des Relations extérieures, du Commerce international et du Culte, ajoute la même source.

Les cours du pétrole rebondissent

Les cours du pétrole sont repartis à la hausse mardi, stimulés par le démenti apporté, hier, au possible relèvement de la production de l'OPEP+ lors de sa prochaine réunion prévue début décembre, et à l'approche de l'entrée en vigueur de l'embargo européen sur le brut russe.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, a gagné 1,04%, pour clôturer à 88,36 dollars.

Le prix du West Texas Intermediaire (WTI) américain, également avec échéance en janvier, a lui pris 1,13%, à 80,95 dollars, selon l'agence AFP.

Les cours du pétrole sont repartis à la hausse mardi, stimulés par le démenti apporté, hier, au possible relèvement de la production de l'OPEP+ lors de sa prochaine réunion prévue début décembre, et à l'approche de l'entrée en vigueur de l'embargo européen sur le brut russe.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, a gagné 1,04%, pour clôturer à 88,36 dollars.

Le prix du West Texas Intermediaire (WTI) américain, également avec échéance en janvier, a lui pris 1,13%, à 80,95 dollars, selon l'agence AFP.

Le président de la Cour constitutionnelle reçoit la ministre de la Justice du Gouvernement d'Union nationale de Libye

Le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, a reçu mardi à Alger, la ministre de la Justice du Gouvernement d'Union nationale de Libye, Mme Halima Ibrahim Abderrahmane, qui effectue une visite de travail en Algérie. Lors de cette rencontre, les deux parties "se sont félicitées des relations profondes liant les deux pays frères et du haut niveau de leur coopération, passant en revue les moyens et les perspectives de leur renforcement dans divers domaines, notamment en matière de justice constitutionnelle", indique un communiqué de la Cour constitutionnelle.

MDN:

Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 14 quintaux de kif via les frontières avec le Maroc

Des tentatives d'introduction de plus de 14 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également arrêté 50 narcotrafiquants, durant la période du 16 au 22 novembre, indique un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 50 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction d'immenses quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc, s'élevant à 14 quintaux et 50 kilogrammes de kif traité, tandis qu'ils ont saisi 25 kilogrammes de cocaïne et 47810 comprimés psychotropes", précise le bilan. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, le bilan du MDN fait état de "l'arrestation, par des détachements combinés de l'ANP, de 7 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Tindouf, des détachements de l'ANP "ont intercepté 98 individus et saisi 39 véhicules, 149 groupes électrogènes, 66 marteaux piqueurs, 13 détecteurs de métaux, 8 tonnes de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des outils de détonation et des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illécite", ajoute le bilan. Selon la même source, "18 autres individus ont été arrêtés et 11 fusils de chasse, 2 pistolets automatiques, des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 130 tonnes, ainsi que 53000 paquets de tabacs et 17685 unités de diverses boissons ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". Dans le même contexte, "les Garde-frontières ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 27076 litres à Tébessa, Souk Ahras, El-Tarf et Tamanrasset, alors que 123 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national". Ces opérations menées dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, ont abouti à "des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", conclut le MDN.

ED-DIWAN

quotidien national d'informations
Edité par EURL société seghir
de communication
Adresse : 04, Rue belhandouse
abelkader
tel. : 041 33 03 29

BUREAU D'ORAN :
12 BD DE L'ALN - ORAN
BUREAU D'ALGER :
Rue Larbi Ben M'Hidi
- BT 08 - 2° étage
Directrice
de la publication
FATIMA-ZOHRRA
SEGHIR

Impression : SIA
Z I el Alia
Beb Ezzouar -
Alger
DIFFUSION:
eldjazairdoc.com

Le Site :
www.fr.eddiwan.dz
Email :
contact@eddiwan.net
Tel : 0770 77 03 30
FAX : 041 33 45 43

Les textes
et les photographies envoyés
ou remis à la rédaction ne
peuvent être rendus ni faire
l'objet d'aucune réclamation.
Reproduction interdite
de tout article sauf accord
de la direction du journal.

AUTOMOBILE :

120 concessionnaires et constructeurs ont déposé des dossiers de demande d'agrément

Le Directeur général du développement industriel au ministère de l'Industrie, Ahmed Salem Zaid, a fait savoir, ce mercredi, que « la plupart des constructeurs et concessionnaires intéressés par cette activité ont déposé leurs dossiers au niveau du ministère, où entre 110 et 120 demandes ont été recensées », prévoyant la réduction de ce nombre après étude.

Concernant l'importation de véhicules neufs, Ahmed Salem Zaid a également expliqué, sur les ondes de la radio chaîne 1, que « le cahier des charges oblige les concessionnaires à importer une seule marque de véhicules, par le biais d'un contrat les liant à un seul constructeur automobile pour éviter le monopole de l'activité de vente ». Le même responsable a indiqué que « l'autorisation doit être obtenue directement auprès de du constructeur automobile d'origine dans le pays d'origine ». S'agissant du domaine de la construction automobile en Algérie,



M. Zaid a révélé qu'« il existe de nombreuses marques intéressées à entrer sur le marché algérien, qui sont considérées comme prometteuses dans ce domaine ». Il a ajouté :

« Actuellement, l'identité de ces marques ne peut être révélée qu'après l'achèvement de la phase de négociation. » Il a indiqué que les commissions techniques et les com-

missions de recours seront installées la semaine prochaine, prévoyant que le premier véhicule importé entrera sur le marché au cours du premier trimestre 2023.

Ouverture à Oran du Salon international de l'immobilier et du Salon du décor

La 8ème édition du Salon international de l'immobilier, de l'habitat et des maisons intelligentes et la 9ème édition du Salon du décor ont été lancées mercredi au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran avec la participation de plus de cent exposants nationaux et étrangers.

Les deux événements, organisés par l'agence de communication « Up Concept Design », réuniront des exposants nationaux et des sociétés étrangères, de Turquie, d'Espagne et de France entre autres, ayant des partenariats avec des sociétés algériennes. Le commissaire du salon, Akram Sidi Yekhllef, a souligné, à l'APS, que cette édition enregistre

la participation de plus de 90 exposants nationaux, dont une majorité de promoteurs immobiliers privés, qui s'attendent à concrétiser des projets de logements promotionnels libres (LPL).

Il a ajouté que l'objectif de ces manifestations économiques est « d'apporter un soutien aux promoteurs immobiliers pour développer le secteur de l'habitat et introduire des technologies modernes et intelligentes d'une part, et d'informer les citoyens des programmes d'habitat en cours de réalisation d'autre part ». Plusieurs promoteurs immobiliers proposent des technologies innovantes en matière d'habitat écologique et intelligent à l'instar de la

gestion de l'éclairage et de la climatisation à distance, l'économie d'électricité, les techniques électroniques, les systèmes de communication utilisés dans les immeubles, le recyclage de l'eau et autres.

Ces rendez-vous économiques seront l'occasion, cinq jours durant, de faire connaître les nouveautés du secteur et de favoriser le partenariat dans le domaine de l'immobilier et de la décoration, tout en proposant au public des solutions répondant à ses besoins par les promoteurs immobiliers, les bureaux d'architectes et professionnels de la décoration. Des promoteurs immobiliers proposeront, au cours des deux événements, des réductions sur le prix des

logements achevés sous diverses formules tels que le logement libre, public et le subventionné, a précisé Akram Sidi Yekhllef. Le salon de l'immobilier, du logement et des maisons intelligentes réunira également des professionnels de l'immobilier, de l'habitat, des promoteurs immobiliers, des entreprises de réalisation, tandis que le Salon du décor accueillera des entreprises émergentes spécialisées.

A cette occasion, des conférences sont programmées au profit des professionnels du secteur, notamment autour de l'« Isolation thermique et acoustique des fenêtres », ainsi que des activités sur la décoration des habitations.

PROJET DE LOI DE STATUT DE L'AUTO-ENTREPRENEUR :

Favorisera l'accès des jeunes au marché du travail

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises Yacine El Mahdi Oualid a affirmé que le projet de loi portant statut de l'auto-entrepreneur permettrait de développer l'esprit entrepreneurial et favoriserait l'accès des jeunes au marché du travail à travers l'autorecrutement.

La nouvelle loi sera à même de réduire le nombre de compétences qui activent sur le marché parallèle sans couverture sociale en les intégrant dans l'économie officielle, a précisé M. El Oualid qui présentait le projet de loi devant les membres de la Commission des affaires économiques et financières au Conseil de la nation, lors d'une séance présidée par Noureddine Tadj, président de la Commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

Le texte de loi, a-t-il expliqué, vise à réglementer les nouvelles activités économiques apparues avec l'émergence de l'économie de la connaissance et les moyens numériques qui ne sont régies par aucun cadre juridique jusqu'à présent, à l'instar du développement des applications, du e-commerce et du community-management. Le ministre a mis en avant, par ailleurs, le rôle que jouera ce projet de loi dans la réduction des charges des start-up en leur permettant de faire appel à des entrepreneurs indépendants et d'exploiter des ressources humaines inter-entreprises, ou encore dans la facilitation de l'exportation de services numériques.

L'auto-entrepreneuriat est défini, selon le nouveau texte, comme étant "un exercice individuel

d'une activité lucrative qui s'inscrit sur la liste des activités éligibles fixées par voie réglementaire", d'autant plus que le chiffre d'affaire annuel de l'auto-entrepreneur ne dépasse pas 5 millions de DA.

Le projet de loi exclut, toutefois, de son champ d'application les professions libérales, les activités réglementées et les artisans.

Le projet de loi fixe les avantages accordés à l'auto-entrepreneur, notamment tenir des comptes simplifiés, l'exemption d'immatriculation au registre de commerce, l'assujettissement à un régime fiscal préférentiel, la couverture sociale en plus de l'éventualité d'ouvrir un compte bancaire commercial.

En revanche, la loi impose des obligations à l'auto-entrepreneur, telles que l'inscription au Registre national de l'auto-entrepreneur, la déclaration auprès de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) et la déclaration d'existence auprès des services fiscaux dans le but d'obtenir le Numéro d'identification fiscale (NIF), dans un délai maximum de 30 jours, après obtention de la carte de l'auto-entrepreneur. La loi impose également la déclaration du chiffre d'affaires, la présentation des comptes bancaires commerciaux et/ou postaux tous les six (6) mois, ainsi que la déclaration du chiffre d'affaires et du paiement des redevances auprès des services fiscaux, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. Le président de la Commission des affaires économiques et financières a mis l'accent sur l'importance de ce



nouveau texte, qui intervient "pour parachever le processus de relance économique annoncé par le président de la République et couronné par la parution de plusieurs textes législatifs importants à l'instar de la nouvelle loi sur l'investissement".

La Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation s'attèle à élaborer son rapport préliminaire sur ce texte qui sera ultérieurement présenté pour présentation, débat et vote au Conseil.

FORMATION PROFESSIONNELLE : Signature de trois conventions avec des opérateurs de l'industrie pharmaceutique

La direction de la formation et de l'enseignement professionnel d'Alger a signé, ce mardi à Alger, trois conventions avec le secteur de l'industrie pharmaceutique, dont l'une avec l'Union des opérateurs de pharmacie et l'autre conjointe avec les laboratoires Soidal et Biopharm. Présent à la cérémonie de signature, le ministre de l'industrie pharmaceutique, Ali Aoun, estime qu'« à travers l'expérience, l'industrie du médicament ne peut réussir que s'il y a la formation dans les petits métiers à savoir les régleurs, les préleveurs et les analystes, etc. ». « C'est ceux-là qui fournissent le plus gros du travail pour atteindre une certaine performance », a laissé entendre le premier responsable du secteur. Cette convention vient juste combler ce vide et « on est là pour les encourager », a rassuré le ministre.

FORMATION SUR LES MEDIAS INSTITUTIONNELS AU PROFIT DES JOURNALISTES :

Développer la presse locale de proximité

Le ministère de la Communication lance à partir de ce mardi, une série de sessions de formation sur les médias institutionnels visant à « renforcer et à développer la presse locale et de proximité », a indiqué hier un communiqué du ministère. « Dans le cadre de l'activation du plan pratique et du programme de formation du ministère de la Communication, et en concrétisation du plan d'action du gouvernement, le ministère de la Communication lancera à partir de demain, une série de sessions de formation sur les médias institutionnels au profit de la presse nationale », a précisé le communiqué. Ce cycle de formation vise à « renforcer et développer la presse locale et les médias de proximité. Son lancement se fera depuis la wilaya de Constantine et comprendra dans un premier temps six wilayas de l'Est, à savoir : Constantine, Mila, Sétif, Khenchela, Batna, Oum El-Bouaghi, suivi par des cycles similaires touchant toutes les wilayas du pays ». Cette formation verra également la participation de journalistes et de responsables des cellules de communication auprès des wilayas et des communes concernées, précise la même source.

PLF 2023: Cap maintenu sur l'appui à l'investissement, nouvelle approche budgétaire

Le projet de loi de finances 2023, adopté mardi par l'Assemblée populaire nationale (APN), introduit une série de mesures tant dans l'appui à l'investissement que dans la sphère fiscale, et ce, dans le cadre d'une nouvelle approche budgétaire centrée sur les objectifs pour davantage d'efficacité et de transparence.

Il s'agit du premier texte de loi de finances élaboré en vertu de la loi organique 18/15 relative aux lois de finances. Le texte prône notamment la poursuite de l'effort de l'Etat pour maîtriser ses équilibres financiers, l'encouragement de l'investissement, la consolidation des acquis sociaux tout en poursuivant la dynamique de croissance. C'est ainsi que ce texte introduit, dans son article 9, un allègement de la procédure obligeant les investisseurs à réinvestir 30% des montants correspondants aux exonérations au titre de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) et la taxe sur l'activité professionnelle (TAP), octroyées dans le cadre des dispositifs d'aide, tout en leur octroyant la possibilité d'investir ou d'effectuer des placements dans des start-up ou des incubateurs. Sont exonérées également de l'obligation de réinvestir ces avantages fiscaux les sociétés créées dans le cadre de partenariat entre sociétés publiques ou privées avec celles étrangères. En outre, les personnes physiques réalisant un chiffre d'affaires de moins de 5 millions Da/an seront éligibles à la loi sur l'auto-entrepreneur, tout en les soumettant à l'impôt forfaitaire unique (IFU) à hauteur de 5% sur le chiffre d'affaires quelle que soit la nature de leur activité, selon ce texte de loi. L'objectif de cette mesure (article 49) est de promouvoir l'esprit entre-



preneurial et de faciliter aux jeunes l'accès au marché du travail notamment via l'auto-emploi. De plus, il a été autorisé de procéder au dédouanement des chaînes et matériels de production de moins de cinq ans et des équipements et matériel agricoles de moins de sept ans, d'après les amendements votés par l'APN. Toujours dans le chapitre investissement, le texte prévoit également l'allègement des charges fiscales concernant la taxe sur les véhicules de transport du personnel des entreprises et l'exonération de l'IBS des coopératives de la pêche et d'aquaculture et des fédérations agréées.

Cette exonération comprend aussi les intérêts issus des dépôts dans les comptes d'investissement de type finance islamique à partir du 1er janvier 2023, et ce, pour une durée de cinq ans, selon les amendements validés par les députés. Dans le cadre de l'inclusion fiscale, le texte introduit une adaptation des plafonds liés à l'exercice du droit de la retenue fiscale des honoraires, le paiement des impôts à travers les canaux bancaires via les moyens scripturaux, en arrêtant le plafond à hauteur d'un million Da, en vue de renforcer l'inclusion financière et économique et soutenir les efforts de l'administra-

tion des impôts dans la lutte contre le blanchiment d'argent. De telles procédures permettent également de réduire les risques pouvant résulter de l'utilisation de faux billets et d'absorber les billets usés. D'autre part, le texte de loi introduit une simplification de l'importation des véhicules touristiques de moins de trois ans avec des avantages fiscaux suivant les types et motorisation du véhicule (essence, hybride et électriques) en supprimant la condition de limitation de cette importation une fois tous les trois ans. Il sera donc autorisé de procéder au dédouanement des véhicules touristiques de moins de trois ans et importés par des particuliers résidents aux fins d'usage personnel, avec paiement de tous les droits et taxes prévus en vertu du droit public. Dans le domaine du commerce extérieur, il sera procédé à l'élargissement du domaine des exonérations fiscales aux opérations d'importation des véhicules hybrides et électriques, ainsi qu'à l'exonération de l'importation des marchandises, dans le cadre du troc frontalier, de la taxe supplémentaire provisoire préventive. Dans le domaine de l'habitat, il a été autorisé la prise en charge, par le Trésor public, à hauteur de 100%, et du taux d'intérêt bonifié dans le cadre de la réalisation d'une tranche supplémentaire des logements de la formule AADL.

CHANTIERS ECONOMIQUES DE 2023 : Les experts s'attendent à une transformation radicale

Revenus pétroliers à la hausse, relance de projets stratégiques créateurs de richesses et mise en place d'un nouveau modèle de fonctionnement de l'économie nationale.

Telles sont, entre autres, les caractéristiques de l'impulsion économique qui pointe à l'horizon, avec pour objectif d'assurer, en 2023, le décollage effectif de plusieurs secteurs.

De l'avis de beaucoup d'experts, l'on s'attend à ce que le balisage effectué durant ces derniers mois en matière de réglementation, de configuration et de préparatifs techniques, matériels et financiers donne le top à la relance effective de l'économie du pays, dès l'année prochaine. Selon Abderrahmane Hadeff, consultant et expert en géoéconomie, le projet de transformation économique en Algérie est bien avancé, déjà «à travers les réformes institutionnelles et juridiques lancées, notamment en ce qui concerne le climat des investissements qui traduit une volonté d'aller vers une relance économique réelle». Tous les indicateurs sont tous dans «le sens d'une relance immédiate», souligne l'expert qui rappelle que «le projet de loi de finances 2023 montre que les pouvoirs publics ont opté pour la croissance au détriment d'autres options qui risquent de faire ralentir la croissance économique du pays».

Pour lui, cette relance attendue est basée sur deux principaux axes, à savoir «la valorisation de tout le potentiel des richesses du pays et l'intégration dans la chaîne de valeurs mondiale, en optant pour des alliances, des partenariats et des adhésions à des groupements économiques internationaux», comme c'est le cas pour le Brics.

L'expert rappelle que le président Tebboune a, à maintes fois, insisté sur la nécessité d'aller vers un modèle économique de diversification en fixant des objectifs bien précis, à l'image de «l'industrie qui doit atteindre le taux de 10 à 15% de participation au PIB», mais aussi «l'agriculture avec une remontée des filières assurant la sécurité alimentaires du pays» et les industries extractives minières qui se préparent à «l'exploitation des principaux gisements délaissés durant des décennies, comme ceux de Tindouf, pour le fer, ou de Tébéssa pour le phosphate et de Oued Amizour pour le zinc».

ENERGIE ET MINES :

Signature d'une déclaration d'intention commune de coopération algéro-tchèque

Une déclaration d'intention commune portant sur le renforcement de la coopération algéro-tchèque dans le domaine de l'énergie et des mines a été signée, lundi à Alger, a indiqué le ministère du secteur dans un communiqué. Cette Déclaration a été paraphée par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab et le ministre tchèque de l'Industrie et du Commerce, Jozef Sikela, à l'issue d'une rencontre entre les deux parties au siège du ministère. A cet effet, les deux parties ont convenu d'examiner les possibilités de coopération entre l'Algérie et la République tchèque dans le domaine des hydrocarbures notamment l'industrie du gaz à travers la production, le transport et le stockage du GNL, ainsi que dans le domaine du développement du secteur minier et les



études géologiques, selon la même source. Lors de cette rencontre, les entretiens ont porté sur l'examen des opportunités de développement des relations de coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie et des mines, selon le communi-

qué. Les deux parties ont passé en revue les opportunités d'investissement entre les entreprises des deux pays dans tous les segments de la chaîne de valeur des hydrocarbures. Selon la même source, les discussions sont également permis de re-

lever les "importantes" opportunités de coopération et d'investissements existantes dans le domaine minier en Algérie. M. Arkab a exprimé sa satisfaction quant aux conclusions de cette réunion qui intervient suite à une visite d'une délégation du ministère de l'Industrie et du Commerce de la République tchèque, accompagnée de managers de sociétés tchèques, en Algérie du 15 au 18 mai 2022. Se disant très satisfait de cette rencontre, le ministre tchèque a mis l'accent sur les relations "historiques" entre les deux pays notamment dans le domaine des hydrocarbures. Ont pris part à cette réunion, des cadres du ministère de l'Energie et des Mines ainsi que les présidents des groupes Sonatrach, Sonelgaz et Manal, a-t-on ajouté de même source.

OPEP+:

Plusieurs pays membres démentent l'existence de discussions sur une révision de l'accord du 5 octobre

Plusieurs ministres de l'énergie de pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) ont démenti l'existence de discussions en cours sur une éventuelle révision de l'accord conclu par l'Opep et ses alliés (Opep+) le 5 octobre dernier. A cet effet, le ministre de l'Energie et des mines, Mohamed Arkab, a affirmé mardi à l'APS qu'"il n'y a pas de discussions en cours sur une révision de l'accord du 5 octobre dernier. Les décisions de l'OPEP+ sont prises

en toute transparence lors des réunions et à l'unanimité de ses membres". "Les spéculations sur d'improbables révisions des niveaux de production de l'OPEP+ sont de nature à perturber le fonctionnement normal des marchés pétroliers", a souligné M. Arkab. De son côté, le ministre de l'Energie saoudien Abdel Aziz Ben Salmane a "démenti catégoriquement" une éventuelle révision de l'accord du 5 octobre, selon l'agence de presse officielle

saoudienne (SPA). "Il est bien connu, et ce n'est un secret pour personne, que l'OPEP+ ne discute d'aucune décision avant ses réunions", a déclaré le prince Abdel Aziz. Pour le premier pays exportateur de brut au monde la réduction de la production décidée en octobre dernier par l'Opep+ devrait rester en vigueur jusqu'à fin 2023. Même son de cloche chez le ministre de l'Energie des Emirats arabes unis, Suhail Al Mazrouei, qui a nié mardi, dans un tweet,

"toute discussion avec des membres de l'OPEP+ pour réviser l'accord du 5 octobre dernier, valable jusqu'à fin 2023". Il a également affirmé que son pays s'est engagé à atteindre l'objectif de l'OPEP+ de soutenir l'équilibre du marché. Le ministre du Pétrole du Koweït, Bader Hamed Youcef Al-Mulla, a, lui aussi démenti mardi, l'existence de discussions liées à l'intention de l'alliance OPEP+ d'augmenter la production de pétrole, selon l'agence de presse ko-

weïtienne. "Le souci du Koweït est de maintenir la stabilité de l'équilibre sur les marchés pétroliers", a-t-il soutenu. A rappeler que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés avaient décidé, lors de leur 33ème réunion ministérielle, de baisser la production pétrolière totale de l'alliance de 2 millions de barils/jour en novembre. L'alliance avait également décidé de prolonger la durée de la déclaration de coopération (Doc) jusqu'à fin 2023.

ORAN: Attribution de plus de 3.200 logements de différentes formules

Quelque 3.230 logements de différentes formules ont été distribués, mardi à Oran, lors d'une cérémonie symbolique organisée à la mosquée "Abdelhamid Ben Badis", marquée par la joie des bénéficiaires.



Le wali d'Oran, Saïd Sayoud, le représentant du ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Loumi Smaïl ainsi que les autorités civiles et militaires ont supervisé cette cérémonie au cours de laquelle des dizaines de clés de logement de différentes formules ont été remises à leurs propriétaires. Ce quota de logements comprend 1.369 logements publics locatifs répartis sur les différentes communes, dont 257 sont dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire et 1.627 logements location-vente (AADL) au pôle ur-

bain «Ahmed Zabana» à Misserghine, 180 logements promotionnels aidés (ancien programme) au pôle urbain de Belgaïd (Bir El-Djir) et 54 aides à la construction subventions rurales, a indiqué le wali dans son allocution à l'occasion. Pour sa part, le représentant du Ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Loumi Smaïl, a précisé que cette opération s'inscrit dans le cadre de la grande opération lancée par le ministre du secteur, Mohamed Tarik Belaribi, le 15 novembre, à l'occasion du 68e anniversaire du déclenchement

de la guerre de libération, qui comprend 120.000 logements de différentes formules dans les différentes wilayas. Loumi a indiqué que, depuis le début de cette année jusqu'au 15 novembre, plus de 376.000 logements de différentes formules ont été distribués à travers les différentes wilayas du pays, soulignant la distribution de plus de 40.000 unités de différentes formules, prévue à la fin de décembre prochain, portant le nombre de logements distribués au cours de cette année à 420.000 logements au niveau national. Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de distribution des logements, le wali d'Oran a révélé que depuis septembre dernier environ 20.000 logements de différentes formules ont été distribués, dont plus de 15.000 unités publiques locatifs, y compris ceux avec des dossiers à points, l'éradication de l'habitat précaire et des constructions illicites, ainsi que 3.665 logements de la formule location-vente (AADL) et plus de 580 logements promotionnels aidés, en plus de la distribution de 365 aides rurales. Il a également annoncé la disponibilité de plus de 5.300 logements de différentes formules qui seront distribués avant la fin de cette année, y compris le relogement des habitants des constructions illicites, dont des commissions spécialisées étudient actuellement les dossiers des concernés.

ALGERIE POSTE ORAN :

Service livraison au profit des personnes âgées

À l'instar des autres wilayas du pays, la direction d'Algérie Poste d'Oran vient d'instaurer un service de livraison à domicile des moyens de paiement au profit des personnes âgées et des personnes à besoins spécifiques. Cette procédure s'inscrit dans le cadre de la solidarité nationale afin de répondre qualitativement aux besoins de cette frange de la société. Dans ce sens, la direction générale d'Algérie Poste a instruit les chefs de bureau à l'effet de prendre en charge l'acheminement de ces moyens de paiement à leurs détenteurs. C'est ainsi que des chefs des services d'Algérie Poste ont

entamé cette opération de délivrance de carnets de chèques ou de carte Edahabia à des clients âgés ou à besoins spécifiques dans les quartiers d'El Othmania, Gambetta, Bir El Djir et aussi au centre-ville et devrait se généraliser au reste de la wilaya d'Oran. Les personnes concernées ne seront donc plus dans l'obligation de se déplacer pour récupérer leur chèque postal ou leur carte de paiement électronique Edahabia. Ce service, qui entre dans le cadre de la modernisation et de la diversification des services financiers postaux, sera, en effet, assuré au moins deux fois par

semaine et s'ajoute à plusieurs autres déjà lancés par Algérie Poste au profit de leurs usagers. Sur l'application mobile Baridi Mob d'Algérie Poste, ces derniers peuvent effectuer plusieurs opérations. Il s'agit de la consultation du solde du compte CCP, consultation du mini-relevé des 10 opérations effectuées avec la carte Edahabia, virement d'argent d'un compte CCP vers un autre, blocage et déblocage de la carte Edahabia, géolocalisation des GAB d'Algérie Poste sur tout le territoire national et, enfin, la consultation des offres publicitaires.

ORAN :

Démolition des écoles en amiante

Les services techniques de l'APC d'Aïn El Türck à Oran viennent de procéder à la démolition de salles de classe délabrées construites durant le siècle dernier sous forme de chalets en préfabriqué, au sein d'un CEM. Dans l'objectif de préserver la sécurité des élèves, les services municipaux procèdent actuellement à la démolition de salles de classe du CEM Kada-Ben-Djilali, dont la durée de vie est arrivée à terme, sous la supervision du président de l'APC d'Aïn El Türck et du chef de service de l'urbanisme et de la construction. Avant leur démolition, ces chalets délabrés en préfabriqué arrivés à un stade de vétusté avancé, accueillait des élèves qui vivaient un calvaire. Les classes étaient dans un piteux état. Tous les parents s'accordent à dire que ce préfabriqué est

«désastreux et catastrophique». À ces problèmes s'ajoutent «les moisissures qui gangrènent des murs décrépis», martèle un parent d'élève. Au-delà de la précarité et de l'insalubrité qui affectent les écoles construites en préfabriqué dont la durée de vie ne doit en aucun cas dépasser 30 ans, c'est surtout la présence de l'amiante utilisée comme isolant qui expose les élèves et le personnel à un danger sanitaire à Oran. Les pouvoirs publics vont-ils gagner la bataille du préfabriqué dans les établissements scolaires ? Le combat sera de longue haleine. Et pour cause, à l'instar d'autres wilayas, le secteur de l'éducation à Oran a plus que jamais besoin d'une cartographie pour répertorier toutes les écoles dont les matériaux de construction contiennent

de la fibre de l'amiante. Beaucoup d'écoles contenant de l'amiante et datant de l'ère coloniale ont été démolies par les différentes APC. C'est le cas du technicum de Haï Fellaoucen (Barki) et d'une école située dans le secteur urbain Es-Seddikia, qui ont été récemment démolis. Mais, la liste des établissements qui restent à démolir pour cause de l'amiante est longue. Que ce soit à Aïn El Bia, à El Ançor ou encore à Haï Nedjma (ex-Cheteibo), les écoles construites en préfabriqué doivent faire l'objet d'un diagnostic qui permet de localiser la présence du matériau et de lister les travaux réalisés dont notamment l'amiante. Ce matériau se trouve dans les faux plafonds, sur les tuyauteries, dans la colle de carrelages...

TIZI OUZOU : Conversion de 450 véhicules depuis le début de l'année



Le centre Naftal de conversion de moteurs en GPL (Gaz de pétrole liquéfié nldr) de Tizi-Ouzou a procédé, depuis le début de l'année en cours et jusqu'au 31 octobre dernier, à l'installation de 450 kits, dont 52 pour le seul mois d'octobre, de ce produit énergétique. Soit une moyenne oscillant entre 40 et 50 installations par mois. 450 véhicules utilisant jusque-là de l'essence sans plomb, un nombre qui sera revu à la hausse avec la baisse des prix de cette installation puisque depuis le 2 novembre, Naftal a cassé ses prix en portant cette installation à 48.000 DA contre les 55.000 DA jusque-

là pratiqués. En effet, selon les responsables de centre de conversion, cette baisse a eu pour conséquences de voir les demandes grimper en flèche. Désormais, il faudrait patienter entre 8 et 10 jours pour obtenir un rendez-vous auprès de ce centre à l'effet d'équiper son véhicule de cette énergie très prisée, par son prix à 9 DA le litre contre 45,62 DA pour le sans plomb, par les taxieurs et les routiers. C'est aussi un produit ami de la nature lorsqu'on sait qu'il est peu polluant par rapport aux autres carburants. Tant sa combustion ne libère ni plomb, ni benzène, ni soufre ou autres particules.

UNIVERSITE D'ANNABA :

Mohamed Manaâ nouveau recteur

Cette université est la plus ancienne de toute la wilaya et de toute la région extrême est du pays. En remplacement de professeur Amar Hayahoum, désormais ex-recteur de l'université Badji Mokhtar de Annaba, c'est le professeur Mohamed Manaâ qui le remplace à la direction du rectorat de l'université de Sidi Amar. La cérémonie d'installation du nouveau gestionnaire des départements relevant de l'université de Badji Mokhtar, a été présidée par, Fadel Mohamed Chérif, secrétaire général au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en présence des autorités locales de la wilaya, le wali Toufik Mezhoud entre autres. Une nomination qui se veut être «un élan de promotion de l'université algérienne». Cela traduit également, «l'intérêt qu'accorde l'Etat à toutes les universités du pays et celles de la wilaya de Annaba n'est pas en marge de l'attention des pouvoirs de l'état, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en l'occurrence». De son côté le nouveau recteur de l'université Badji Mokhtar, le professeur Mohamed Manaâ a, dans son allocution, mis en avant ce changement, qui s'inscrit, comme, il l'a dit,

«dans le cadre des changements qu'a connus dernièrement l'université Badji Mokhtar». Tout en rappelant les efforts de son prédécesseur, le nouveau recteur de l'université Badji Mokhtar, a mis en exergue le rôle de cette université, la qualifiant de la plus ancienne de toute la wilaya et de toute la région extrême Est du pays. Lui reconnaissant à ce titre le nombre d'étudiants détenteurs de diplômes de haut niveau dans tous les domaines confondus. «L'université Badji Mokhtar a de tous temps œuvré à procurer le meilleur environnement estudiantin, pour une meilleure stimulation de ses étudiants». Par ailleurs, estimant à sa juste valeur la confiance placée en lui par le ministère de tutelle, le nouveau recteur promet de ne ménager aucun effort, pour la propulsion de la promotion de l'université de Sidi Amar. Le partant quant à lui, le professeur Amar Hayahoum, s'est montré reconnaissant quant au soutien de tous, tout le long de son parcours à l'université Badji Mokhtar. Celle-ci, dont les commandes, faut-il le souligner, sont désormais remises entre les mains de l'un de ses anciens étudiants, car le professeur Mohamed Manaâ est issu de l'université Badji Mokhtar, appelée autrefois université de Sidi Amar.

La Rédaction Recrute...

Le quotidien national d'information culturelle «ED Diwan» recrute un journaliste confirmé (En Langue Française) pour participer au renforcement de sa rédaction.

*Profil souhaité :

-Bonne expression écrite et orale, bonne capacité d'analyse, et maîtrise de la langue Française.

-Bosseur et dynamique et extrêmement disponible.

Pour tout contact veuillez vous rapprocher de la rédaction du journal en envoyant votre CV complet à l'adresse électronique suivante :

eddiwan.arabe@gmail.com
infofilo63@gmail.com

Mise en garde contre la consommation excessive d'antibiotiques

Des spécialistes en infectiologie et microbiologie ont mis en garde, mardi à Alger, contre la consommation excessive d'antibiotiques.

Lors d'une rencontre organisée dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de lutte contre la résistance aux antimicrobiens et la semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens, Pr Nassima Achour, cheffe du service des maladies infectieuses à l'EHS El Hadi Flici (El-Kettar) a mis en garde contre la consommation abusive des antibiotiques ce qui induit une forte résistance aux virus et aux bactéries. "L'Algérie est parmi les six (6) premiers pays consommateurs d'antibiotiques", soulignant qu'à force de prendre des antibiotiques, les bactéries développent leurs mécanismes pour lutter contre ces médicaments.



Elle a appelé dans ce sens au lancement de campagnes de sensibilisation à la consommation d'antibiotiques à l'adresse de la société et des professionnels (praticiens et pharmaciens). Intervenant à l'occasion, Pr Hanifa Ziane, cheffe de service microbiologie au sein du même établissement spécialisé, a fait constaté "les mutations qu'ont connues les virus ces dernières années d'où l'inefficacité des antibiotiques prescrits". La spécialiste a rappelé également les mesures prises par le ministère de la Santé pour faire face à ce phénomène, dont l'élargissement du nombre de laboratoires microbiologiques relevant au labora-

toire de l'Institut Pasteur, l'adhésion à l'alliance mondiale (OMS, FAO, PAM), la mise en place d'une commission intersectorielle pour la lutte contre les antimicrobiens outre l'actualisation du programme élargi des vaccins d'enfants tout en l'adaptant aux développements survenus dans le monde. Pr Ziane a mis l'accent sur la nécessité d'accroître le nombre de campagnes de sensibilisation de manière à mettre fin à la prescription anarchique des antibiotiques et briser la chaîne de transmission des virus, appuyer l'éducation sanitaire dans les écoles et maintenir la propreté des mains étant le premier facteur de transmission.

Moualfi plaide pour une meilleure gestion des déchets

La ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, Samia Moualfi, a plaidé lundi à Sétif pour une meilleure gestion des déchets laquelle constitue un des défis des stratégies de protection de l'environnement à l'heure de l'évolution technologique et de la transformation des modes de vie et de consommation. Présidant à l'université Ferhat-Abbas, Sétif-1, l'ouverture de la semaine de l'entrepreneuriat vert (21 au 31 novembre) initiée par l'Agence nationale des déchets (AND), la ministre a indiqué que la gestion intégrée et durable des déchets s'opère par la contribution des acteurs du secteur de l'environnement de sorte à assurer "la transition de la notion de déchet à celle de matière pouvant constituer une ressource exploitable". L'Algérie, a affirmé Mme Moualfi, "a adopté dans ses politiques nationales des stratégies d'appui et d'incitation à l'investissement dans ce domaine et a mis en place des lois et des législations favorisant les initiatives entrepreneuriales et ce pour concrétiser une croissance des économies nationales locales en tant que partie intégrante pour atteindre



les objectifs de développement durable à horizon 2030". Selon la ministre, l'Etat a accordé une importance majeure pour le travail des jeunes notamment les porteurs de projets et l'encouragement des investissements par la mise en place des mécanismes d'organisation et de financement afin de relancer l'économie, promouvoir l'emploi et lutter contre le chômage. Elle a ajouté que "l'entrepreneuriat vert revêt une dimension économique et écologique qui fait de l'université une pépinière aux idées des étudiants dans les diverses disciplines pour les traduire en projets génératrices de richesses et d'emplois", soulignant que "le

recyclage des déchets est l'une des activités importantes encouragées par l'Etat au regard de son importance pour l'hygiène de l'environnement et de sa valeur ajoutée économique". Elle a également souligné dans ce cadre que "le ministère de l'Environnement a intégré la création d'emplois et la consolidation de l'entrepreneuriat vert comme axes majeurs pour la transition écologique de nos modes de production et comme moyen pour une relance économique durable en dehors des hydrocarbures moins polluantes et moins consommatrices d'énergie, d'eau et de matières brutes". Le ministère œuvre également au travers de

l'AND à élaborer et lancer des programmes et des activités qui consacrent et consolident la politique nationale de soutien aux porteurs de projets, a soutenu la ministre qui a exhorté les jeunes à exploiter les opportunités offertes pour lancer leurs projets dans le domaine de la gestion des déchets. L'organisation de la semaine de l'entrepreneuriat vert s'inscrit dans le cadre des activités de coopération entre l'Algérie et le programme des nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie visant à contribuer à générer une dynamique au sein d'un système environnemental des affaires dans le secteur des activités de gestion, de récupération et de valorisation des déchets, selon les organisateurs. L'ouverture de la semaine de l'entrepreneuriat vert s'est déroulée également en présence du directeur général de l'AND, Mohamed Karim Ouemène et la représentante du PNUD en Algérie Blerta Aliko et a été marquée par la présentation de plusieurs communications et l'organisation d'ateliers sur les défis de l'entrepreneuriat dans le domaine de la gestion des déchets.

L'Algérie assure une assistance aux pays africains pour un bon usage des antimicrobiens

Le bureau de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en Algérie a affirmé, lundi, que l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) apportait son soutien aux laboratoires africains en matière de microbiologie pour un meilleur usage des antimicrobiens. Intervenant à l'occasion de la Journée nationale de lutte contre les antimicrobiens (22 novembre) et de la semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens organisée du 18 au 24 du même mois, Dr Houria Khelifi du bureau de l'OMS a indiqué que l'Organisation onusienne avait choisi l'Institut Pasteur pour assister les laboratoires africains en matière de microbiologie en vue de lutter contre la résistance aux antimicrobiens. Dans le même contexte, Dr Khelifi a mis l'accent sur l'importance de cette opération pour l'IPA, notamment suite à l'adhésion

de l'Algérie au Système mondial de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (GLASS) en 2020, et la mise en œuvre d'un système national de surveillance de la consommation de ces antimicrobiens, suivi par la réalisation d'enquêtes dans ce domaine en plus d'encourager les études scientifiques. Les microorganismes à l'instar des bactéries, des champignons, des parasites et des virus sont devenus résistants aux antibiotiques, aux antipaludiques et aux antiviraux, constituant ainsi "un grand danger pour la santé", du fait de la hausse rapide de ces organismes sans révéler de nouvelles molécules pour y faire face, a ajouté la représentante onusienne. Elle a également souligné la forte résistance aux bactéries pour la santé humaine, animale et végétale, mais aussi ses lourdes conséquences sur les

aspects socioéconomiques, nécessitant des procédures urgentes et une coordination des efforts entre les secteurs à même de réaliser les Objectifs de développement durable (ODD), affirmant que la résistance aux antimicrobiens figure parmi les 10 plus grands risques qui menacent la santé publique. Dr. Khelifi a évoqué, par ailleurs, le partenariat tripartite avec son approche "One Health", rappelant l'alliance tripartite à laquelle a appelé l'Assemblée générale de l'ONU, entre l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de l'environnement, en vue de soutenir l'élaboration d'une politique et d'un plan d'action visant à combattre la résistance aux antimicrobiens. L'OMS, ajoute-t-elle, a appelé à mettre en place des

protocoles de soins efficaces et à prévenir contre les maladies infectieuses à travers des médicaments de qualité devant être mis à la disposition de ceux qui en ont grand besoin. De son côté, le représentant de la FAO, Karim Boughalem, a affirmé son soutien aux efforts de l'OMS en matière de lutte contre la résistance aux antimicrobiens pour la protection de la santé humaine, animale et végétale, notamment dans les pays à faible revenu, soulignant avoir fourni l'assistance technique à l'organisation en termes de surveillance et de prévention contre cette résistance. Il a en outre rappelé la formation à distance sur la sécurité alimentaire en vue de renforcer les campagnes de sensibilisation en direction de tous les intervenants dans le domaine agricole pour atteindre l'objectif de "One Health".

CORONAVIRUS: 7 nouveaux cas et aucun décès

Sept (7) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et 3 guérisons ont été enregistrés, alors qu'aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mardi le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'établit ainsi à 271035 cas, celui des décès reste inchangé (6881), alors que le

nombre total des patients guéris passe à 182533 cas. Par ailleurs, aucun patient n'est actuellement en soins intensifs, note la même source. Le ministère de la Santé a rappelé, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

GRIPPE SAISONNIERE : Des menaces à ne pas prendre à la légère

La baisse des températures favorise la réapparition des maladies respiratoires. Les praticiens de la santé rappellent à chaque occasion l'importance de vaccination anti-grippale. Cette dernière réduit les effets de la grippe saisonnière, notamment pour les sujets souffrant de maladies chroniques, les immunodéprimés, les femmes enceintes, les personnes âgées de plus de 65 et les enfants de moins de deux ans. Le Dr Faouzi Derrar, directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), a fait savoir que toutes les données scientifiques montrent que la grippe saisonnière sera, cette année, très virulente. «La situation risque d'être compliquée, notamment pour les personnes à risque», affirme-t-il. Selon lui, ceci en raison du recul de la pandémie de la Covid-19 vers la fin de l'année en cours. Depuis la fin de l'année 2019 et début 2021, le virus SARS-Cov2 avait dominé. Durant cette période, le virus de la grippe saisonnière et autres virus respiratoires, tel que le syncytial, circulait à bas bruit. «Après la Covid, nous avons remarqué la résurgence des virus respiratoires et au mois de décembre et début de l'année 2023, il y aura le retour en force des virus grippaux puisqu'il y a une baisse de l'immunité collective», fait-il savoir. «Nous devons fournir plus d'efforts pour convaincre les personnes réticentes à se faire vacciner», ajoute-t-il. Selon lui, cette vaccination de masse doit se faire avant le pic qui sera enregistré à partir du mois de décembre où la courbe sera ascendante. C'est la période idéale pour se faire vacciner afin d'avoir une immunité optimale pour la saison 2023. «Il est possible de

voir les virus respiratoires prendre le dessus sur le virus de la Covid-19 qui tire vers sa fin.» Selon lui, plusieurs pays sont en train de réfléchir à imposer des mesures barrières à tous les virus respiratoires. «La vaccination, a-t-il poursuivi, reste l'arme la plus puissante contre les virus respiratoires. Si nous arrivons à vacciner toutes les personnes ciblées, la circulation du virus sera moindre et par conséquent, nous éviterons les contre coups d'une épidémie», renchérit-il. Le directeur a rappelé que «la grippe est une maladie bénigne mais cela n'empêche pas les personnes immunodéprimées de développer des formes sévères. Il faut faire la différence entre la grippe et les syndromes grippaux». «La grippe est une infection respiratoire aiguë due au virus influenza, tandis qu'un syndrome grippal peut être dû à de nombreux autres virus respiratoires qui circulent dès l'automne jusqu'à la fin de l'hiver comme le rhinovirus, le syncytial respiratoire.» Un autre point très important soulevé par le virologue, c'est l'existence de plusieurs types de virus grippaux. «Les vaccins qui sont disponibles englobent tous types de virus qui circulent et nous sommes protégés définitivement contre tous types de virus au cours de la saison. Le vaccin disponible en Algérie est quadrivalent, puisqu'il couvre les quatre types de virus, donc nous avons une protection optimale», souligne le directeur de l'Institut Pasteur. Il a tenu à préciser que le prix est le même que celui de l'année dernière. On est passé du vaccin trivalent au quadrivalent comme recommandé par l'OMS.

« GAZ HILARANT » : Ce qu'il faut savoir

Le succès grandissant des usages récréatifs du protoxyde d'azote – ou proto – n'a rien de drôle. Le nombre d'intoxications et de décès augmente. Tout le monde a déjà remarqué ces petites cartouches en inox qui jonchent depuis quelque temps certains lieux publics.

Avant d'être vidées par leurs utilisateurs, elles contenaient un gaz, le protoxyde d'azote – « proto » pour les intimes –, plus connu sous le nom de « gaz hilarant ». Utilisé notamment dans l'industrie, l'agroalimentaire, la cuisine ou la médecine, le protoxyde d'azote a régulièrement droit, depuis quelques années, aux gros titres des journaux. Et pour cause : ses effets euphorisants à l'inhalation, rapides et fugaces, ont fait de ce gaz bon marché et facile à se procurer une drogue récréative hallucinogène très populaire. Malheureusement, le succès grandissant de ces usages détournés du proto n'a rien de drôle : l'augmentation de la consommation s'est en effet accompagnée d'une multiplication des cas directs et indirects de décès, en particulier chez les jeunes. S'il ne faut pas diaboliser ou céder à l'alarmisme, il est néanmoins essentiel d'informer et de sensibiliser aux risques liés à l'inhalation de cette substance.

Un gaz largement utilisé

Le protoxyde d'azote (N₂O) a été découvert en 1772 par le philosophe et chimiste anglais Joseph Priestley. En 1799, Humphrey Davis, un autre chimiste britannique, décrit les propriétés physiques et chimiques de ce gaz en l'expérimentant sur lui-même et sur des volontaires. Il met ainsi en avant les effets euphorisants et analgésiques de courte durée de cette substance. Utilisé dès le XIX^e siècle dans les cercles littéraires et scientifiques de la bourgeoisie anglaise, où il est synonyme d'inspiration et de création artistique, ou comme attraction dans les fêtes foraines en tant que gaz hilarant, le protoxyde d'azote entre dans le domaine médical dès le milieu du XX^e siècle, principalement en anesthésie et en analgésie (suppression de la douleur). En France, le mélange d'oxygène et de protoxyde d'azote à visée médicale (connu sous le terme MEOPA) bénéficie d'une autorisation de mise sur le marché depuis 2001. En outre, depuis 2009, le MEOPA est autorisé à être utilisé hors des établissements hospitaliers. Le secteur médical n'est pas, loin de là, le seul à recourir au protoxyde d'azote, qui est utilisé également dans les industries électronique, pétrolière, aérospatiale et automobile (comme comburant pour moteur), ainsi qu'en agroalimentaire (comme gaz de conditionnement). Le N₂O est aussi utilisé comme gaz propulseur dans les siphons et autres de bombes de crème chantilly. Il est très aisé de se procurer du protoxyde d'azote, que l'on peut notamment acheter sous forme de bonbonnes dans les commerces de proximité ou sur Internet. Cette disponibilité facilite le détournement de ce produit et augmente le risque d'intoxication aiguë. Ce qui pose un problème réglementaire, car cette substance a également des usages commerciaux autorisés.

Une consommation en augmentation

Si l'on se base sur la fréquence des passages aux urgences pour des problèmes liés au protoxyde d'azote recensés dans le rapport 2022 de l'Observatoire européen des drogues et toxicomanie, sa consommation chez les jeunes semble être en hausse. Cette augmentation avait déjà été signalée au cours des années précédentes par les hôpitaux du réseau Euro-DEN Plus à Amsterdam (15 en 2020, contre 1 en 2019) et à Anvers (44 en 2019 et 2020, contre 6 en 2017-2018). En 2020, les centres antipoison français avaient quant



à eux déclaré 134 cas (contre 46 en 2019), tandis que les centres antipoison hollandais en déclaraient 144 (contre 128 en 2019). En 2019, l'enquête Global Drug Survey, qui a fait le point sur la situation dans plus d'une trentaine d'États à travers le monde, a mis en évidence au moins un usage du protoxyde d'azote au cours de la vie chez 23,5 % des enquêtés, ce qui place ce gaz en 13^e position des substances les plus consommées. L'usage dans l'année concernait quant à lui 11,9 % des participants (ce qui classe ce gaz en 10^e position, hors tabac, alcool et caféine). L'enquête Crime Survey for England and Wales 2018-2019 a de son côté révélé que le protoxyde d'azote était la deuxième substance la plus utilisée après le cannabis chez les 16-24 ans, avec une prévalence de 8,7 %.

Un élargissement des contextes de consommation

Depuis le début des années 2000, le protoxyde d'azote est consommé dans les soirées étudiantes, notamment en médecine et en pharmacie, du fait de la connaissance du produit par les participants. Une enquête quantitative réalisée en 2017 et 2018 auprès de 30 000 étudiants indique des niveaux d'usage de protoxyde d'azote relativement élevés : 6,2 % des étudiants et 3 % des étudiantes en avaient consommé en 2018. Depuis 2017, l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) a signalé des usages de protoxyde d'azote s'étendant au-delà des espaces festifs alternatifs. La présence de capsules métalliques dans l'espace public est devenue plus fréquente, souvent à proximité de lieux fréquentés par des publics plus jeunes, comme les lycéens.

Quels sont les effets de l'inhalation de protoxyde d'azote ?

Après avoir « cracké » la cartouche pour l'ouvrir, les utilisateurs inhalent le gaz par le biais d'un ballon. Les principaux effets recherchés lors cet usage détourné du protoxyde d'azote sont une euphorie, un fou rire, la sensation d'ébriété, une désinhibition, une exaltation, des hallucinations, voire une dissociation. Le pic d'effet est en général atteint au bout d'une

minute et les effets se dissipent deux à trois minutes après inhalation, d'où des usages souvent répétés. Effets fugaces, qui se font ressentir rapidement, prix modique, accessibilité aisée : le protoxyde d'azote est une substance qui attire les jeunes, qui pour toutes ces raisons ont l'impression que ce gaz n'est pas dangereux. Pourtant, dès 1970, des chercheurs rapportaient dans The New England Journal of Medicine ce qui pourrait avoir été les premiers décès liés au protoxyde d'azote. Depuis, plusieurs dizaines de cas graves ont été rapportés rien qu'au cours des deux dernières années. Des faits divers de décès qui se répètent fréquemment dans notre pays, car l'inhalation de protoxyde d'azote peut s'accompagner de complications.

L'intoxication aiguë peut avoir de graves conséquences

Il existe un certain nombre de complications possibles dans un contexte d'intoxication aiguë, et ce dès la première prise. Parmi les problèmes fréquemment rapportés, citons : des vertiges, des maux de tête, des acouphènes, une diminution de la dextérité manuelle, des difficultés à parler, une confusion, une perte de conscience, une chute de sa hauteur, des brûlures par le froid (nez, lèvres, cordes vocales, arbre respiratoire), une asphyxie par manque d'oxygène. Les utilisateurs peuvent aussi ressentir des troubles cardiaques (troubles du rythme, diminution de la fréquence cardiaque), des nausées, des vomissements, des douleurs abdominales, une diarrhée, un œdème pulmonaire, des crises d'angoisse aiguës. Consommer du proto sur une courte période ne semble pas être à l'origine de complications neurologiques majeures, à moins qu'il y ait un déficit préexistant en vitamine B12, ou que la consommation se fasse dans un environnement faiblement ventilé. Toutefois, ce risque augmente significativement pour des consommations répétées et à intervalles rapprochés et (ou) à fortes doses (50 à 100 cartouches inhalées en moins de 3 heures ou plus de 70 cartouches par semaine). En cas de consommation chronique, la toxicité est non négligeable. Elle résulte principalement d'un manque d'oxygène

au niveau du cerveau (hypoxie cérébrale) et d'une neurotoxicité par déficit en vitamine B12. (Le protoxyde d'azote oxyde de façon irréversible cette vitamine, ce qui aboutit à des carences. Or cette molécule intervient dans plusieurs processus essentiels parmi lesquels la formation et la maturation des globules rouges, la synthèse d'ADN – et donc la division cellulaire –, ou la fonction nerveuse notamment, NDLR.)

Une neurotoxicité qui peut laisser des séquelles

La neurotoxicité du protoxyde d'azote se traduit par des engourdissements, des picotements des extrémités des membres, et des troubles neurocognitifs potentiellement irréversibles, pouvant laisser des séquelles importantes : trouble de la communication tel que l'aphasie, ou troubles de la mémoire comme l'amnésie. Des cas de faiblesse musculaire progressive des membres inférieurs et supérieurs, de perte de la sensibilité vibratoire et du sens des positions, de difficulté à la marche, d'incoordination des membres, de trouble de l'équilibre, ou de troubles sphinctériens touchant la vessie, l'intestin, ont aussi été décrits. Des pathologies graves telles que des neuropathies (atteintes du système nerveux périphérique, autrement dit les nerfs situés en dehors du cerveau et de la moelle épinière, NDLR) existent également, tout comme des cas de myélonuropathie (atteinte de la moelle épinière), ou de sclérose combinée subaiguë de la moelle épinière, affection qui constitue une véritable urgence neurologique. Au niveau hématologique et cardiovasculaire, des atteintes telles qu'arythmie, syndrome coronarien, accident vasculaire cérébral ou embolie pulmonaire peuvent se produire. Les médecins ont aussi documenté des atteintes rénales (lithiase, infections urinaires), hépatiques, une hyperpigmentation de la peau localisée ou diffuse, des troubles de l'érection. Enfin, sur le plan psychiatrique, des épisodes délirants avec hallucinations, des troubles de l'humeur, un risque suicidaire, de la paranoïa ont été constatés. Et précisons que l'addiction au protoxyde d'azote est bien évidemment possible...

COVID-19 :
La couverture vaccinale dans les pays pauvres atteint 50 %



La couverture vaccinale s'est beaucoup améliorée ces derniers mois. La moitié de la population des pays pauvres a désormais reçu deux doses de vaccin contre le Covid-19, a annoncé ce jeudi l'alliance internationale Gavi, se félicitant des progrès accomplis pour surmonter les inégalités dans l'accès à la vaccination. Dans les 92 pays à bas revenus ayant reçu des vaccins financés par des donateurs, la couverture vaccinale a atteint en moyenne 50 %, a indiqué l'alliance Gavi, qui co-dirige avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et d'autres institutions le système international Covax qui vise à assurer une mise à disposition équitable dans le monde des vaccins et traitements contre le Covid-19. L'alliance Gavi et l'OMS ont longtemps déploré le manque de solidarité concernant l'accès à la vaccination contre le Covid-19. Bien que des inégalités demeurent, « les pays à faibles revenus ont réalisé des avancées remarquables », atteignant un « seuil décisif dans la couverture » vaccinale contre le Covid-19, a souligné l'alliance Gavi dans un communiqué. Des progrès spectaculaires ont été réalisés depuis le début de l'année 2022, seuls 31 % des habitants de ces 92 pays ayant alors reçu leurs deux premières doses.

« La pandémie n'est pas surmontée »

Auparavant, la couverture vaccinale dans 34 de ces pays atteignait moins de 10 %, ce qui n'est le cas aujourd'hui que dans dix pays, a précisé Gavi. L'alliance a notamment fait l'éloge des gouvernements qui ont privilégié la vaccination du personnel soignant, catégorie à hauts risques, plus de 80 % des professionnels de santé ayant été vaccinés dans la plupart des pays à faibles revenus. Derrick Sim, le directeur général par intérim du bureau de Covax au sein de Gavi, a salué « un progrès vital ». Mais « la pandémie n'est pas surmontée », a-t-il mis en garde. « Les cas et les décès continuent d'augmenter et les nouveaux variants représentent une menace pour nous tous. » Depuis que les premiers vaccins contre le Covid-19 sont devenus disponibles, Covax a livré plus de 1,4 milliard de doses aux pays à faibles revenus dans l'ensemble du monde. « L'inégalité vaccinale est le plus grand échec moral de notre époque et les populations et pays en paient le prix », avait déploré cette année le secrétaire général de l'Onu Antonio Guterres.

COUFFIN DU RAMADHAN : La révision des listes des bénéficiaires entamée

Depuis 2019, le couffin du Ramadhan n'est plus constituée de produits alimentaires. Les autorités en charge de ce dossier ont décidé de verser aux familles nécessiteuses un mandat de 10.000 DA, qui se fait discrètement pour préserver la dignité de ces personnes défavorisées. A cet effet, les Assemblées populaires et communales ont entamé la révision des listes des bénéficiaires de cette allocation de solidarité. A partir du 16 novembre, les commissions des affaires sociales au niveau des communes ont entamé la préparation de ces listes en prévision du mois sacré. A cet effet, les familles concernées sont invitées à se rapprocher des bureaux des services compétents au niveau des communes pour déposer les pièces administratives pour en profiter. Il est à rappeler que le dossier compte un formulaire de demande d'aide financière, une copie de la carte d'identité, un chèque postal barré, un document justifiant le re-



venu. Pour les familles inscrites auparavant, la reconduction de leur dossier se fait systématiquement, sans fournir aucun justificatif. Toutefois, des enquêtes sont effectuées

pour s'assurer que les bénéficiaires de cette aide répondent aux conditions déterminées par les autorités et d'écarter ceux qui n'ouvrent pas droit. Il est également à noter que

certaines communes, en plus de l'aide octroyée par l'Etat aux catégories vulnérables, telles que les familles à faible revenu, les femmes veuves ou divorcées, peuvent ajouter une aide de leur propre budget, si cela est possible. Cette aide financière est la bienvenue notamment en ces temps où le pouvoir d'achat des citoyens connaît une baisse et les familles n'arrivent pas à suivre la flambée des prix des produits alimentaires de large consommation. En effet, selon un élu de la commune d'Ath Mahmoud, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, la liste des familles destinataires de cette aide financière ne cesse de s'allonger suite aux conséquences socioéconomiques de la crise sanitaire. «Nombreux sont ceux qui ont perdu leur poste de travail ou leur commerce. Des familles se sont retrouvées sans aucun revenu, elles ont dû survivre grâce à la solidarité entre les familles et les aides, même insuffisantes, de l'Etat», indique notre interlocuteur.

SALON INTERNATIONAL DE L'IMMOBILIER : 100 exposants attendus à Oran



Plus de 100 exposants participeront à la 8e édition du Salon international de l'immobilier, de l'habitat et des maisons intelligentes et à la 9e édition du salon du décor organisée au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran du 23 au 27 novembre en cours, a-t-on appris, hier, du commissaire des deux manifestations. Les deux événements, organisés par l'agence de communication «Up Concept Design», réuniront des exposants nationaux et des sociétés étrangères représentant différents pays dont la Turquie, l'Espagne et la France, a indiqué Sidi Yekhlif. Ce rendez-vous économique sera l'occasion de faire connaître les nouveautés du secteur et de favoriser le partenariat dans le domaine de l'immobilier et de la décoration, tout en proposant au public des solutions répondant à ses besoins par les promoteurs immobiliers, les bureaux d'architectes et professionnels de la décoration. Le salon présentera des projets d'habitat avec une touche moderne, à l'instar des logements écologiques et équipés de technologies intelligentes et respectueuses de l'environnement telles que l'économie électrique, les techniques électroniques, les systèmes de communication utilisés dans les bâtiments et autres innovations. Le Salon de l'immobilier, du logement et des maisons intelligentes réunira également des professionnels de l'immobilier, de l'habitat, des promoteurs immobiliers, des entreprises de réalisation, des institutions financières et, entre autres, des compagnies d'assurances.

CONSTANTINE : Des soins pour les zones d'ombre

La direction de la santé de la wilaya de Constantine a entamé, hier, une nouvelle campagne au profit des zones d'ombre. Cette campagne devrait durer jusqu'au 4 décembre comme indiqué dans un communiqué. Sous le thème «Votre santé est notre priorité», la DSP a mobilisé pour la promotion de la santé de la population isolée les meilleurs moyens à même d'atteindre l'objectif tracé. Toutes les conditions sont réunies pour la réussite de cette nouvelle campagne, à l'instar des précédentes. Selon le communiqué de la DSP, cette démarche entre dans le cadre du programme du président de la République Abdelmadjid Tebboune visant à prendre en charge cette catégorie souvent marginalisée. La DSP a compte, à travers cette campagne, procéder à la vaccination

des enfants, prendre en charge les femmes enceintes, les personnes atteintes de maladies chroniques comme le diabète, mais aussi la mise en place d'un programme pour la santé dentaire. La DSP a prévu également la prise en charge psychologique, si besoin, médecine interne, les maladies infectieuses et d'autres maladies nécessitant d'être prises en considération. A cet effet, des médecins feront le déplacement sur les lieux pour effectuer des consultations et prodiguer les soins aux patients. Devenues centre d'intérêt de l'Etat, les zones d'ombre sont de plus en plus ciblées. L'équipe médicale, en présence du DSP, sillonnera les différentes localités pour arriver au niveau des populations les plus reculées que compte la wilaya de Constantine et qui avaient déjà bénéficié d'une visite dans le même sens

les mois précédents. L'objectif est aussi de sensibiliser ces citoyens sur les maladies pour préserver leur santé. Durant ces 10 jours pas moins de 60 zones d'ombre seront ciblées par ce programme qui prévoit en plus la sensibilisation contre le cancer du sein et du col de l'utérus, outre la sensibilisation contre le monoxyde de carbone. Les zones ciblées sont, entre autres, la zone de Saïfi à Zighoud Youcef, Belgharari à Aïn Abid, El Malha au niveau de la commune de Messaoud Boudjeriou. Notons, par ailleurs, que la DSP a effectué durant l'année passée 6242 consultations en touchant 199 zones d'ombre. Pour cette année et depuis le mois de mars, 1599 consultations médicales ont été réalisées au niveau de 59 zones d'ombre.

IDOOM FIBRE Algérie Télécom lance une gamme d'offres à des prix réduits

Algérie Télécom a annoncé, lundi à Alger, le lancement d'une nouvelle gamme d'offres Idoom Fibre destinées aux clients résidentiels allant jusqu'à 300 Mégas. Il s'agit d'offres touchant le client ayant un abonnement internet jusqu'à 50 Mégas qui bénéficiera systématiquement d'une augmentation de débit jusqu'à 100 Mégas au même tarif, soit 3599 DA, a-t-on indiqué lors d'une cérémonie de lancement de ces offres. Le tarif du palier de débit jusqu'à 50 Mégas passe désormais à

2999DA, au lieu de 3599 DA, soit une réduction tarifaire de plus de 16%, a-t-on ajouté, relevant que le client ayant un abonnement internet jusqu'à 100 Mégas bénéficiera, quant à lui, d'une augmentation de débit jusqu'à 300 Mégas au même tarif, soit 6999 DA. Un nouveau palier de débit jusqu'à 200 Mégas vient enrichir la gamme d'offres disponible avec un tarif exceptionnel de 4999 DA, a indiqué le directeur de communication d'Algérie Télécom, Azzedine Harik.



L'Indonésie va démolir le stade où a eu lieu la bousculade meurtrière

Le stade de football indonésien où plus de 130 personnes sont mortes lors d'une bousculade début octobre sera démolé et reconstruit, a déclaré mardi le président du pays d'Asie du Sud-Est. «Pour le stade Kanjuruhan à Malang, nous allons le démolir et le reconstruire selon les normes de la Fifa, avec des installations appropriées qui peuvent assurer la sécurité des joueurs et des supporters», a déclaré Joko Widodo à la presse après avoir rencontré le président de la Fifa, Gianni Infantino en visite à Jakarta. Le responsable de la Fifa

s'est engagé à aider à la transformation du football indonésien pour améliorer la sécurité mardi après des entretiens au palais présidentiel. «Nous allons réformer et transformer le football dans le pays», a déclaré Gianni Infantino alors que l'Indonésie doit accueillir l'an prochain la Coupe du Monde des moins de 20 ans U-20. Le bilan de la catastrophe a été porté mardi à 133 morts, après le décès d'un homme de 33 ans qui a succombé à ses blessures reçues dans le stade de Kanjuruhan. Plus d'une quarantaine

d'enfants ont aussi péri dans la tragédie qui s'est produite dans la ville de Malang (Java Est) lors du drame décrit par Gianni Infantino comme «l'un des jours les plus sombres pour le football». La bousculade meurtrière provoquée par des tirs de gaz lacrymogènes vers des gradins s'est produite le 1er octobre après un match entre l'équipe locale Arema FC et Persebaya Surabaya. De nombreuses victimes ont été écrasées ou asphyxiées en tentant d'emprunter des portes de sorties fermées ou trop étroites.

SAÏDA : Un mort et trois blessés

L'accident s'est produit dans la soirée du samedi, suite au dérapage d'un véhicule sur la RN 9, dans la commune de Hassasna, causant la mort sur place d'une femme, âgée de 75 ans, et trois passagers blessés. Des agents de la Protection civile ont prodigué les premiers soins aux blessés avant de les transférer vers l'établissement hospitalier public EPH «Mazouz-Abdelkader» de Hassasna. La dépouille de la victime a été déposée à la morgue.

FORUM D'EL MOUDJAHID : Conférence sur l'émir Abdelkader

Le quotidien El Moudjahid, en coordination avec l'association Machaâl Echahid, organise, demain mercredi à 10h, une conférence intitulée «Exploits et héritage de l'émir Abdelkader au Levant», et ce dans le cadre de la célébration du 60e anniversaire de l'indépendance et du 190e anniversaire de la moubayaa de l'émir. La conférence sera animée par Kamal Bouchama, membre du Conseil de la nation et ancien ambassadeur en Syrie, en présence de personnalités, de diplomates, de parlementaires et d'enseignants.

Signature d'un accord de coopération entre le CNESE et le CNRST

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) a signé, mardi à Alger, un accord de coopération avec le Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST), prévoyant notamment l'élaboration d'études communes et l'échange d'informations. L'accord a été signé en marge de la 3e Assemblée générale ordinaire (AGO) du CNESE, par son président, Sidi Mohammed Bouche-nak Khelladi et le président du CNRST, Mohamed Tahar Abadlia. Cet accord vise à assoir une coopération entre les deux instances consultatives en matière d'élaboration d'études et de rapports communs, l'organisation conjointe d'ateliers et de journées d'étude. Il prévoit en outre l'échange d'expertises et d'informations entre les deux conseils autour de questions socio-économiques pour mettre «la recherche scientifique au service du développement global».

Masque au gingembre pour accélérer la pousse de vos cheveux

Pour augmenter la vitesse de germination de vos cheveux, voici un masque à base de gingembre qui stimule la performance de la circulation sanguine dans le cuir chevelu et conduit ainsi à une croissance plus rapide des cheveux...

Ingrédients

1 cuillère à soupe de gingembre haché, 1 c. à soupe d'huile de sésame.

Méthode de préparation et d'utilisation

Mélangez le gingembre haché avec l'huile pour obtenir un mélange homogène. Appliquez le masque sur vos cheveux, massez le cuir chevelu et laissez agir 30 heures environ ou pendant une nuit pour profiter au maximum des composants de la recette. Ensuite, lavez vos cheveux avec votre shampooing préféré. Répétez le masque 3 fois par semaine...

PARADIS FISCAUX : « Comme pour l'écologie, il y a beaucoup de beaux discours mais des actes insuffisants »

Renaud Van ruymbeke, ancien juge d'instruction, revient pour « 20 Minutes » sur l'inaction mondiale autour des paradis fiscaux. Luxembourg, Panama, Qatar, Irlande, île Caïman, Suisse...



En pleine Coupe du monde de football, il y aurait aussi de quoi organiser une compétition entre paradis fiscaux tant la liste de pays semble longue et le problème insoluble. Un constat que dresse autant qu'il déplore Renaud Van Ruymbeke, ancien juge d'instruction, dans son livre *Offshore* : Dans les coulisses édifiantes des paradis fiscaux (Les liens qui libèrent, 2022). Passé la rapide question sur la définition d'un paradis fiscal - « un pays où on ne paye pas d'impôts ou très peu, qui a un secret bancaire très fort et auprès de qui il est très difficile d'obtenir des informations », explique-t-il -, il revient pour 20 Minutes sur l'inaction actuelle et

l'importance d'une coopération mondiale. En 2009, Nicolas Sarkozy, alors président, annonçait : « les paradis fiscaux, c'est terminé ». Treize ans plus tard, vous dites dans votre ouvrage qu'il n'y en a jamais eu autant.

Comment l'expliquer ?

Il n'y a pas de volonté politique claire d'éradiquer les paradis fiscaux, et un certain nombre de pays n'ont aucun intérêt à le faire. On peut citer les dictatures, qui font du détournement de fonds et de la corruption une base de leur pouvoir. La Russie ou la Chine s'enrichissent ainsi sur le dos de leur population. D'autres ont fait de leur avantage fiscal une part importante de leur béné-

ficie et de leur attrait. Citons par exemple le Luxembourg, la Suisse, l'Irlande ou Chypre. Eux aussi n'ont aucun intérêt à bouger.

Mais de nombreux pays auraient intérêt à agir...

Cette inertie est absolument incompréhensible à une époque où les Etats doivent faire face à beaucoup de dépenses publiques pour financer les hôpitaux, la transition énergétique... Les Etats affichent des déficits gigantesques mais ne vont pas chercher cet argent à leur porte. Les économistes estiment la valeur des avoirs cachés à 8.700 milliards de dollars, ce qui est potentiellement sous-estimé. Ce ne sera pas facile de récupérer cet argent, mais va devenir

nécessaire. Il faudrait une démarche politique internationale. Il n'y a pas de zone géographique à traiter en particulier, les paradis fiscaux sont partout, et il faudra une coopération de toutes les Nations ou presque pour les éradiquer. Si on ne s'attaque qu'à une partie, les avoirs seront juste transférés vers d'autres paradis fiscaux. Des pays comme la France ou l'Allemagne, spoliés de leur richesse, pourraient lancer un grand mouvement international et organiser une sorte de COP fiscale.

La lutte fiscale a celle menée pour l'écologie ?

La fiscalité a cette similitude avec l'environnement qu'il y a beaucoup d'intentions, de beaux discours, mais que les actes sont bien insuffisants. Des mesures ont été prises, par le G9 ou l'OCDE, mais ce n'est pas assez. Tout comme les émissions de CO2 ont atteint un niveau record en 2021 malgré tous les discours sur l'urgence climatique, les paradis fiscaux prospèrent. On part même de plus loin car pour les paradis fiscaux, nous en sommes encore à l'étape de la prise de conscience.

Les citoyens ne se rendent-ils donc pas compte du problème ?

Ils savent plus ou moins que cela existe, mais c'est abstrait. Ils ne savent pas comment ça fonctionne, combien d'argent est perdu, ce qu'il faudrait faire. Il faut amener cette information aux citoyens, et ces derniers pousseront pour faire changer les choses. Pour soigner un malade, il faut un diagnostic avant de passer au traitement. Nous en sommes encore au diagnostic.

Peter Hebblethwaite, élu « pire patron du monde » par la Confédération syndicale internationale

Le directeur général de la compagnie de ferries P & O, qui a licencié 800 personnes du jour au lendemain en mars, « remporte » ce vote organisé par la Confédération syndicale internationale. C'est un titre dont il se serait bien passé. Responsable du licenciement express de quelque 800 salariés en mars, le directeur général de la compagnie de ferries P & O Peter Hebblethwaite a été élu lundi « pire patron du monde » en marge du Congrès de la Confédération syndicale internationale (CSI). A l'issue d'un vote en ligne ouvert à tous, le patron du transporteur britannique a recueilli 39 % des 3.711 voix exprimées, devant son homologue américain d'Amazon Jeff Bezos (25 %) et le PDG de la compagnie aérienne australienne Qantas Alan Joyce (20 %), a indiqué la confédération à l'AFP. Pour Stephen Cotton, secrétaire général de la fédération internationale des ouvriers du transport, les PDG sont « avertis : si vous ne défendez pas les droits des travailleurs et vous ne leur gardez pas des emplois décents, des conditions de travail sûres, le respect et la dignité, le mouvement syndical international ne manquera pas de vous demander des comptes. »

Des licenciements sans négociations syndicales

A l'issue d'un scrutin ouvert le 19 octobre et clôturé dimanche, Peter Hebblethwaite a été sanctionné par les internautes pour avoir congédié du jour au lendemain près de 800 marins et les avoir remplacés par des travailleurs payés sous le salaire minimum britannique. Pour sa défense, le patron de P & O n'a cessé de répéter que le modèle de coûts de l'entreprise n'était pas tenable et qu'elle perdait 100 millions de livres par an. Il avait estomaqué une commission parlementaire en expliquant que les dirigeants de P & O avaient enfreint la loi en connaissance de cause, se passant de négociations syndicales pourtant obligatoires. A la suite de ces licenciements qui ont choqué au Royaume-Uni, les autorités britanniques ont lancé des enquêtes à la fois au plan pénal et civil.

HEWLETT-PACKARD : L'entreprise va licencier entre 4.000 et 6.000 employés d'ici 2025

Avec cette décision, le fabricant américain espère économiser 1,4 milliard de dollars par an ces trois prochaines années. La liste des entreprises de la Silicon Valley frappées par la crise continue de s'allonger. Le fabricant américain d'ordinateurs personnels et d'imprimantes HP a annoncé mardi qu'il allait congédier entre 4.000 et 6.000 employés d'ici 2025. L'entreprise compte actuellement environ 61.000 salariés, soit quelque 10.000 de plus qu'il y a un an. Avec les licenciements, elle espère économiser 1,4 milliard de dollars par an, ces trois prochaines années.

OBJECTIF :

« Créer de la valeur sur le long terme »

« Cette nouvelle stratégie (...) va nous permettre de mieux servir nos clients et de créer de la valeur sur le long terme en réduisant nos coûts et en réinvestissant dans des domaines clés pour l'avenir », a indiqué un porte-parole de HP. Sur son année fiscale 2022, close fin octobre, HP a réalisé un chiffre d'affaires de 63 milliards de dollars, en baisse de 0,8 % sur un an, dont elle a dégagé un bénéfice net de 3,5 milliards de dollars, divisé par deux sur un an. Récemment, Meta (Facebook, Instagram), Twitter, Lyft (plateforme de réservation de voitures avec chauffeurs), Salesforce et Stripe (services financiers en ligne), entre autres, ont annoncé des réductions d'effectifs conséquentes. Alors que la pandémie avait largement bénéficié au secteur de la tech, la crise économique a rattrapé ses sociétés, dont certaines avaient beaucoup embauché, pariant sur de fortes croissances sur la durée.

Twitter va débiter les licenciements de l'ère Elon Musk

Sous pression pour réduire les dépenses face à une dette monstrueuse, l'entreprise devait licencier environ la moitié de ses 7.500 salariés. Elon Musk n'a pas perdu de temps. « Nous allons lancer le processus difficile de réduction de nos effectifs mondiaux vendredi », a indiqué Twitter à ses employés jeudi dans un e-mail consulté par l'AFP, confirmant les rumeurs qui circulaient depuis que le patron de Tesla a racheté le réseau social il y a une semaine. Le message indique que tous les salariés recevront des informations d'ici vendredi matin, à l'heure de l'ouverture des bureaux en Californie, mais ne précise pas combien de personnes seront affectées. Selon le Washington Post, le nouveau dirigeant a prévu de remercier environ 50 % des quelque 7.500 employés. « Nous reconnaissons qu'un certain nombre d'individus qui ont réalisé des contributions notables à Twitter vont être affectés, mais cette action est malheureusement nécessaire pour assurer le succès de l'entreprise à l'avenir », déclare la société aux salariés.

Un milliard de dollars d'intérêts par an à payer sur la dette

Le patron de Tesla et SpaceX a racheté Twitter pour 44 milliards de dollars et en a pris le contrôle jeudi dernier, après six mois d'une acquisition très mouvementée. Il a immédiatement dissous le conseil d'administration, congédié le directeur général et d'autres hauts responsables, et lancé des projets d'envie avec des objectifs à remplir rapidement. Plusieurs ingénieurs ont rapporté avoir dû dormir



sur place certains soirs. Le rachat a été financé par 13 milliards de dollars de dette. Twitter, qui n'a dégagé des bénéfices qu'à deux reprises, pourrait vite être écrasé par des intérêts d'un milliard de dollars à payer chaque année, surtout en période de crise chez les annonceurs et de marché morose. Elon Musk cherche donc à drastiquement réduire la masse salariale. Et à créer de nouveaux revenus, notamment en faisant payer la vérification des comptes 8 dollars par mois. Elon Musk, qui s'est d'abord rebaptisé « Chief Twit » (« twit » voulant dire « crétin » en anglais), puis « standardiste de la hotline de Twitter », a fait venir dès vendredi des développeurs de Tesla

pour passer en revue le travail d'employés de Twitter. De nombreux ingénieurs ont dû imprimer les dernières lignes de code qu'ils avaient produites, selon un employé qui s'est exprimé sous couvert d'anonymat. Des listes comparant les informaticiens entre eux, essentiellement sur la base du volume de production, ont par ailleurs été établies, selon un autre salarié.

« Une farce et une honte »

« Le processus de licenciement en cours est une farce et une honte. Des sbires de Tesla prennent des décisions sur des gens dont ils ne savent rien à part le nombre de lignes de codes produites. C'est complètement absurde », a tweeté dimanche Taylor

Leese, le directeur d'une équipe d'ingénieurs qui a dit avoir été mis à la porte. Jeudi, de plus en plus d'employés du réseau des gazouillis exprimaient leur désarroi ou faisaient de l'humour. « Les licenciements de masse n'ont pas encore eu lieu et pourtant tout le monde à Twitter a déjà perdu son travail. Le travail qui était décrit dans leur contrat, le travail qu'ils aimaient, le travail avec tous les collègues qu'ils ont appris à connaître et apprécier », déclarait ainsi Eli Schutze, une informaticienne de Twitter basée à Londres, d'après son profil. « C'est le début d'une page blanche quel que soit le côté où vous tombez », a-t-elle ajouté.

GUERRE EN UKRAINE : Kherson évacuée et la Russie, touchée par des explosions, fortifie sa frontière

La Russie a lancé son « opération militaire » en Ukraine le jeudi 24 février. Tous les soirs, à 19h30, 20 Minutes vous propose son point récap' sur le conflit diplomatique russo-ukrainien devenu une guerre qui fait chaque jour des morts, des blessés et des milliers de réfugiés.

Qui a fait quoi ? Qui a dit quoi ? Et qui soutient qui et pour quoi ? Vous saurez tout sur l'avancée des négociations et sur les événements de cette crise qui secoue la Russie, l'Ukraine, l'Europe ou encore les Etats-Unis. Ce mardi, les autorités ukrainiennes ont appelé la population de Kherson à évacuer la ville « vers des régions plus sûres ». Vous avez raté les derniers événements sur les tensions en Ukraine ? Pas de panique, 20 Minutes fait le point pour vous tous les soirs, à 19h30. Qui a fait quoi ? Qui a dit quoi ? Où en sommes-nous ? La réponse ci-dessous :

L'info du jour

Kherson a été libérée de l'occupation russe. Toutefois, ce mardi, la vice-Première ministre ukrainienne Iryna Verechchouk a appelé les habitants de Kherson à « évacuer pour l'hiver vers des régions plus sûres du pays ». Sur Telegram, la vice-Première ministre ukrainienne indique que le gouvernement propose des évacuations gratuites vers « Kryvy Rih, Mykolaïv et Odessa ». Sont concernés en priorité les femmes, les en-

fants et les personnes âgées. Lundi, l'Organisation mondiale de la santé avait mis en garde contre un hiver « menaçant la vie » de millions de personnes en Ukraine et les infrastructures de Kherson ont particulièrement été endommagées. Il s'agit d'une déclaration d'Antonio Guterres, le secrétaire général de l'ONU, lors d'une rencontre internationale au Maroc consacrée au « dialogue des civilisations ». Les pays occidentaux accusent Moscou de brandir la menace d'une guerre atomique afin de les dissuader de soutenir l'Ukraine.

Le chiffre du jour

119. C'est le nombre de missiles Iskander que la Russie a encore en stock d'après le ministre de la Défense ukrainien. Au début de la guerre, Moscou possédait 900 exemplaires de ces missiles balistiques de courte et moyenne portée, parfois utilisés pour des frappes tactiques.

La tendance du jour

Des explosions ont tué trois personnes dans la région russe de Belgorod, frontalière de l'Ukraine, a annoncé mardi le gouverneur de ce



territoire régulièrement frappé par des tirs et où des fortifications sont en construction. Sur Telegram, le gouverneur Viatcheslav Gladkov a indiqué qu'une femme était morte après avoir subi un traumatisme crânien lors d'un bombardement à

Chebekino, une ville située à huit kilomètres de l'Ukraine. Selon la même source, deux personnes ont été tuées dans l'explosion « d'une munition d'un type non identifié » dans le village de Starosselié, frontalier de l'Ukraine et où l'état d'ur-

gence est en vigueur depuis le 27 octobre, d'après le gouverneur. Des localités et infrastructures dans la région subissent très fréquemment des tirs, souvent mortels, attribués par Moscou à l'armée ukrainienne.

GUERRE EN UKRAINE : Un nouveau-né tué dans une frappe russe sur une maternité...

Alors que les infrastructures de Kherson ont été particulièrement endommagées, la vice-Première ministre ukrainienne Iryna Verechchouk a appelé les habitants de la ville à « évacuer pour l'hiver vers des régions plus sûres du pays ». Lundi, l'Organisation mondiale de la santé avait mis en garde contre un hiver « menaçant la vie » de millions de personnes en Ukraine. Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a appelé mardi les maires français à fournir de l'aide à son pays pour empêcher la Russie d'utiliser le froid cet hiver « comme arme de destruction massive », dans un message diffusé lors du congrès de l'AMF à Paris. La Crimée, toujours sous contrôle russe, a été frappée par une « attaque de drones » mardi. Le gouverneur russe a indiqué que deux drones avaient été abattus par la défense antiaérienne près d'une cen-

trale électrique, et qu'aucune infrastructure civile n'avait été touchée.

Le Royaume-Uni va fournir des hélicoptères à l'Ukraine

Le secrétaire britannique à la Défense, Ben Wallace, a indiqué que le Royaume-Uni allait fournir des hélicoptères à l'Ukraine pour la première fois depuis le début de la guerre. Selon la BBC, ce sont trois anciens hélicoptères Sea King qui vont être fournis. Le premier est déjà arrivé en Ukraine.

Pertes russes à jour

Selon le dernier bilan des forces armées ukrainiennes, 85.410 soldats ont été mis hors-combat depuis le début de la guerre, soit 410 en 24 heures.

Le gaz russe qui reste en Ukraine n'est pas volé, mais mis en réserve, explique la Moldavie qui paiera

La Moldavie a assuré qu'elle paie-

rait pour le gaz fourni par la Russie mais retenu en Ukraine par où il transite, après la menace de Moscou de réduire ses livraisons en accusant Kiev de siphonner un gazoduc. Petite ex-république soviétique candidate à l'entrée dans l'Union européenne, la Moldavie se chauffe en grande partie avec ce gaz russe qui transite par le territoire ukrainien. Mardi, le fournisseur russe Gazprom a accusé Kiev d'en détourner une partie et menacé de réduire les volumes envoyés vers Chisinau dès la semaine prochaine. « Pour être clair, tout le gaz livré à la Moldavie finit par arriver dans notre pays », a déclaré le vice-Premier ministre moldave, Andrei Spinu. « Les volumes de gaz auxquels Gazprom fait référence et qui restent en Ukraine sont nos réserves et elles sont stockées dans des entrepôts en Ukraine.

Notre pays a toujours payé pour ces quantités et continuera de les payer dans leur intégralité », a-t-il ajouté.

Un nouveau-né tué dans une frappe russe sur une maternité

Un nouveau-né a été tué par une frappe russe sur une maternité dans la région de Zaporozje, annexée par Moscou, dans le sud de l'Ukraine, ont affirmé mercredi les services d'urgence ukrainiens. « Dans la nuit du 23 novembre, dans la ville de Vilniansk dans la région de Zaporozje, un bâtiment de deux étages abritant une maternité a été détruit par une attaque à la roquette dans le secteur de l'hôpital local », ont affirmé les secouristes dans un message posté sur un réseau social. « En conséquence de l'attaque, un bébé né en 2022 est mort », ont-ils ajouté.

ETATS-UNIS :

La Cour suprême autorise le transfert des déclarations fiscales de Trump au Congrès

Après plus de trois ans de bataille, un comité de la Chambre devrait recevoir les documents la semaine prochaine et décidera ensuite s'il convient de les rendre publics. C'est une défaite majeure pour Donald Trump. La Cour suprême des Etats-Unis a autorisé mardi le transfert de ses déclarations d'impôts au Congrès, rejetant un ultime recours de l'ancien président républicain. Une décision qui devrait permettre aux démocrates d'obtenir des documents qu'ils réclament depuis plus de trois ans, et ce avant de passer la main aux républicains en janvier. Contrairement à tous les locataires de la Maison Blanche depuis les années 1970, Donald Trump a toujours refusé de publier ses déclarations fiscales et il s'est battu féroquement dans les tribunaux pour bloquer la requête du Congrès. Ce sont ces années comme

candidate et président, entre 2015 et 2020, qui sont concernées.

Ping pong judiciaire

Après de nombreux épisodes, une cour fédérale d'appel avait autorisé fin octobre les services du fisc à transmettre ces documents à la commission de la Chambre. Le magnat de l'immobilier avait alors adressé un recours en urgence à la Cour suprême des Etats-Unis pour bloquer ce transfert. Celle-ci avait suspendu le 1er novembre la transmission des documents en attendant d'avoir les éléments pour se prononcer sur le fond. Après avoir reçu les arguments des deux parties, elle a finalement rejeté mardi la requête de Donald Trump. Conformément à ses usages, elle n'a pas expliqué ses motivations. Bien qu'elle ait été profondément remaniée par l'ancien président, la haute Cour lui a infligé plusieurs re-

vers en la matière et avait notamment autorisé en 2020 le transfert de documents financiers à la justice new-yorkaise qui enquête sur ses affaires.

Le comité décidera s'il convient de rendre les documents publics

Le manque de transparence de Donald Trump, qui a fait de sa richesse un argument de campagne, alimente depuis des années les spéculations sur l'étendue de sa fortune ou sur de potentiels conflits d'intérêts. Il n'est toutefois pas certain que le transfert de ses archives fiscales au Congrès lève le voile sur les affaires du septuagénaire qui vient d'annoncer sa candidature à la présidentielle de 2024. La commission, qui réclamait ces déclarations d'impôts pour élaborer des règles éthiques sur les affaires des présidents, n'est pas censée les rendre publics. Selon le



New York Times, la décision n'a pas encore été prise et dépendra de ce que révèlent les documents. Pour les démocrates, l'heure tourne : nn janvier, les républicains en reprendront le contrôle et abandonneront probablement ces travaux.

NUCLEAIRE : L'Iran enrichit de l'uranium à 60 % sous les yeux inquiets de la communauté internationale

Ce seuil de 60 % dépasse largement celui de 3,67 % fixé par l'accord de 2015. C'est une énorme entorse à ses engagements. L'Iran a commencé à produire de l'uranium enrichi à 60 % dans son usine de Fordo, après une résolution critique adoptée par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Déjà, l'an dernier, l'Iran avait annoncé avoir commencé à produire de l'uranium enrichi à 60 % sur le site de Natanz (centre), se rapprochant des 90 % nécessaires pour produire une bombe atomique. Ce seuil de 60 % dépasse largement celui de 3,67 % fixé par l'accord de 2015 entre Téhéran et les grandes puissances visant à empêcher l'Iran de se doter de l'arme nucléaire. Aux termes de cet accord, l'Iran avait accepté de geler ses activités d'enrichissement à Fordo, une usine souterraine située à 180 kilomètres au sud de Téhéran. Le site avait pourtant été remis en service en 2019 et récemment modifié en vue d'obtenir une meilleure efficacité.

Une « réaction sérieuse »

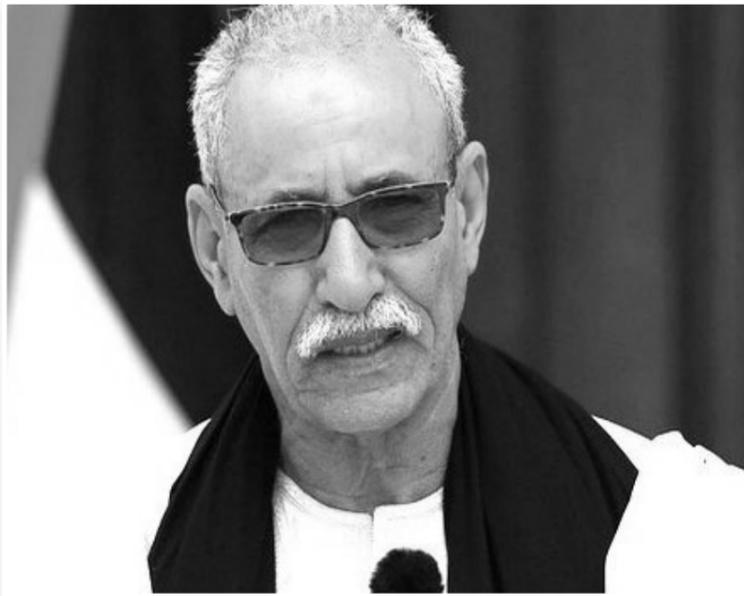
« La production d'uranium enrichi à 60 % à Fordo a commencé lundi », a annoncé mardi le chef de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), Mohammad Eslami, cité par l'agence de presse Isna. « Nous avons dit que les pressions politiques ne changent rien et que l'adoption d'une résolution [à l'AIEA] suscitera une réaction sérieuse » de la part de l'Iran, a-t-il ajouté. Le pacte de 2015 (JCPOA) offrait à l'Iran un allègement des sanctions internationales en échange de garanties que Téhéran ne se doterait pas de l'arme atomique, un objectif que la République islamique a toujours nié poursuivre. Cependant, après le retrait des Etats-Unis du JCPOA en 2018 et du rétablissement des sanctions américaines qui étouffent son économie, Téhéran s'est progressivement affranchi de ses obligations.

Washington refuse que Téhéran ait l'arme nucléaire

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui a confirmé cette reprise de production, « informera l'Iran de son intention d'augmenter la fréquence et l'intensité de ses activités de vérification », a déclaré son directeur général. Outre-Atlantique, un porte-parole de la Maison-Blanche a exprimé mardi la « profonde préoccupation » des Etats-Unis face à la « progression » du programme nucléaire iranien. « Nous continuons à observer avec une profonde préoccupation non seulement la progression du programme nucléaire de l'Iran mais aussi l'amélioration constante de leurs capacités en termes de missiles balistiques », a dit John Kirby, porte-parole du Conseil de sécurité nationale de la Maison-Blanche.

SAHARA OCCIDENTAL : La justice espagnole classe une deuxième plainte visant Brahim Ghali

Le haut tribunal madrilène de l'Audience nationale en Espagne a classé, ce mardi, une deuxième plainte pour « tortures » visant le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et chef du Front Polisario, Brahim Ghali, rapportent des médias, citant un communiqué de la juridiction. « Le juge en charge de l'affaire au sein du haut tribunal madrilène de l'Audience nationale a décidé de classer la plainte visant Brahim Ghali et d'autres personnes pour tortures », a indiqué le haut tribunal dans un communiqué. « Il n'existe aucun indice raisonnable pouvant établir que Brahim Ghali ait ordonné directement ou indirectement de porter atteinte à l'intégrité du plaignant, le dénommé, Fadel Breika, car il n'y a pas de témoignage direct ou d'autres preuves le confirmant », a ajouté le tribunal. Accueilli en Espagne en avril 2021, le président Ghali avait été auditionné par la justice dans le cadre de deux plaintes: celle de Fadel Breika, désormais classée, et une autre pour « génocide » qui avait été classée en octobre 2021. A l'issue de son audition, Brahim Ghali a pu quitter librement l'Espagne.



PROCESSUS DE RÈGLEMENT AU SAHARA OCCIDENTAL : Dynamisation de l'activité diplomatique en Europe

La question sahraouie connaît une dynamisation de l'activité diplomatique en Europe en vue d'impulser le processus de règlement, confor-

mément aux résolutions de la légalité internationale. Lors du lancement de manifestations politiques et culturelles à Saragosse (Espagne), le représentant du Front Polisario en Europe et auprès de l'Union européenne, Oubi Bouchraya Bachir, a mis l'accent sur le rôle positif que

devrait jouer l'UE en vue d'impulser le processus de règlement au Sahara occidental. Dans ce sillage, M. Oubi Bouchraya Bachir a présenté les positions de l'UE et celles de ses institutions exécutives et législatives telles que le Parlement européen. Répondant à une question sur l'interaction de l'UE aux développements survenus au Sahara Occidental depuis le 13 novembre 2020, le diplomate sahraoui a souligné que la position de l'UE en tant qu'ensemble, demeure en faveur du processus de règlement onusien basé sur la légalité internationale, « en dépit de quelques tentatives visant à saper ce processus au détriment de la stabilité et de la sécurité dans la région », a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS). Des diplomates, des juristes et des journalistes animeront des conférences qui mettront en lumière la réalité de la question sahraouie du point de vue politique, médiatique et juridique. Cette manifestation a été organisée par la représentation du Front Polisario en Espagne, sous la supervision de la mission du Front en Aragon et de l'association « Oum Dreyga » en solidarité avec la cause sahraouie.

MAROC : Colère et indignation après l'arrestation d'un ancien ministre

L'arrestation puis l'incarcération, lundi, de l'ancien ministre des droits de l'Homme et ex-bâtonnier de Rabat, Mohamed Ziane, ont suscité la colère et l'indignation des défenseurs des droits humains au Maroc, pointant une nouvelle fois "la politique de musellement des voix et l'instrumentalisation de la justice" par le régime du Makhzen, dans le but de faire taire toute voix discordante. La Cour d'appel de Rabat a confirmé, lundi, le jugement rendu contre Mohamed Ziane en première instance, à savoir sa condamnation à trois ans de prison ferme à la suite d'une plainte portée contre lui par le ministère marocain de l'Intérieur. Aussitôt informés de son arrestation dans son cabinet à Rabat, de nombreux militants et défenseurs des droits humains au Maroc se sont mobilisés sur les réseaux sociaux, en lançant un hashtag de solidarité avec le militant et une campagne de condamnation de la politique de "vengeance et de répression" du Makhzen, affirmant que "l'arrestation de l'ancien ministre est intervenue suite à ses activités et ses déclarations audacieuses". En effet, le hashtag "Nous sommes tous Mohamed Ziane" s'est vite transformé en une tribune pour les militants et défenseurs des droits humains au royaume, en exprimant leur indignation et ras-le-bol quant à la politique répressive du Makhzen, reprenant aussi des vidéos et déclarations audacieuses de l'ex-bâtonnier dans lesquelles il fustigeait les pratiques mafieuses du régime marocain et de ses appareils judiciaire et sécuritaire. Dans le même contexte, la Commission nationale de soutien aux prisonniers d'opinion et victimes de violation de la liberté d'expression au Maroc a publié un communiqué dans lequel elle a exprimé son "extrême stupéfaction" face à l'arrestation "arbitraire et injustifiée" de l'ex-bâtonnier de Rabat et ancien ministre des droits de l'Homme, Mohamed Ziane (80 ans). "Ce procès s'est déroulé en une seule séance. Me Ziane n'a pas eu l'occasion de se défendre. Le tribunal ne l'a pas écouté, ni lui, ni sa défense", a souligné la Commission dans son communiqué, condamnant "l'arrestation musclée de Me Ziane dans son cabinet par une vingtaine de policiers en tenue civile, sans présenter le moindre papier de la justice". "Cette méthode constitue une violation flagrante du Code de procédure pénale, de la Constitution et des Chartes internationales pertinentes", s'est-elle encore indignée, affirmant qu'elle a suivi dès le début, la campagne de dénigrement orchestrée par les relais médiatiques du Makhzen à l'encontre de Mohamed Ziane, en conséquence à ses déclarations mettant en cause des personnes influentes du régime et sa solidarité avec les journalistes et défenseurs des droits humains au Maroc.

"Une véritable folie"

Commentaire également l'arrestation de l'ancien ministre, l'historien et militant des droits de l'Homme, Maâti Monjib, a déclaré que "ce procès est une véritable folie", soulignant qu'"il s'agit d'une pure vengeance politique contre un octogénaire". Dans un post sur son compte Facebook, Monjib a écrit que "Mohamed Ziane est puni plutôt pour ses déclarations cinglantes contre les hommes puissants du Makhzen et sa défense indéfectible pour le militant et les journalistes en prison, respectivement Nasser Zefzafi, Hamid El Mahdaoui, Afaf Barani et Tawfik Bouachrine". Pour sa part, le journaliste marocain Ali Lmrabet a fustigé, sur Twitter, la politique de "terreur" du Makhzen érigée en mode de gouvernement, à l'encontre des militants des droits humains et des journalistes, dans l'optique de les réduire au silence. Affirmant, en outre, que "le Maroc est devenu une immense prison à ciel ouvert", Ali Lmrabet a indiqué que "les prisonniers politiques se comptent par centaines, dont certains sont connus, et d'autres, la plupart, sont totalement inconnus". Pour le journaliste, "cette prétendue exhibition de force n'est en fait que la preuve éclatante du désarroi croissant d'un régime aux abois, et qui ne survit que grâce à la protection de ses maîtres occidentaux".

MALI : La junte interdit les activités des ONG financées par la France

Les organisations humanitaires présentes dans le pays rappellent que 7,5 millions de Maliens, « soit plus de 35 % de la population », avaient besoin d'assistance. La junte malienne a annoncé, lundi soir 21 novembre, l'interdiction des activités de toutes les organisations non gouvernementales (ONG) financées ou soutenues par la France, y compris celles opérant dans le domaine humanitaire. Cette décision est susceptible de concerner de nombreuses ONG auxquelles la France continuait à apporter son soutien en dépit de l'abrupte dégradation des rela-

tions entre les deux pays depuis plus d'un an. Le premier ministre par intérim, le colonel Abdoulaye Maïga, la justifie, dans un communiqué diffusé sur les réseaux sociaux, par l'annonce récente par la France qu'elle avait suspendu son aide publique au développement à destination du Mali. Le Quai d'Orsay avait précisé que la France maintenait son « aide humanitaire » et quelques soutiens à des organisations de la société civile maliennes. Le colonel Maïga dénonce dans son communiqué des « allégations fantaisistes » et un « subterfuge destiné à tromper et à ma-

nipuler l'opinion publique nationale et internationale aux fins de déstabilisation et d'isolement du Mali ». « En conséquence, conclut-il, le gouvernement de la transition décide d'interdire, avec effet immédiat, toutes les activités menées par les ONG opérant au Mali sur financement ou avec l'appui matériel ou technique de la France, y compris dans le domaine humanitaire. »

« Situation de grande fragilité » Une multitude d'ONG œuvrent au Mali dans les domaines de la santé, de l'alimentation ou de l'éducation. Le pays, pauvre et enclavé, fait face

depuis 2012 à la propagation djihadiste et aux violences de toutes sortes, mais aussi à une crise politique et humanitaire grave. Des centaines de milliers de personnes sont déplacées par le conflit. Depuis mai 2021 et un second coup d'Etat confortant leur emprise, les colonels se sont détournés de la France, poussés vers la sortie, et dont le dernier soldat a quitté le pays en août après neuf ans d'engagement contre les djihadistes au côté de l'armée malienne. Les colonels se sont tournés militairement et diplomatiquement vers Moscou.

RENTRÉE SCOLAIRE AU MAROC:

Les dysfonctionnements suscitent des critiques

Les dysfonctionnements liés à la rentrée scolaire au Maroc continuent de susciter des critiques, au moment où les petites et moyennes bourses sont déjà essorées par les besoins quotidiens de leurs enfants-élèves. Ainsi, la députée de la Fédération de la gauche démocratique, Fatima Tamni, a mis en garde contre les violations et déséquilibres que connaissent les cantines scolaires depuis la rentrée des classes. Dans une question écrite adressée au ministre de l'Éducation, Chakib Benmoussa, la députée marocaine a énuméré un certain nombre de dépassements enregistrés dans de nombreuses cantines scolaires de plusieurs provinces, citant entre autres, la non-conclusion de contrats de plusieurs milliards de centimes avec des prestataires privés, pour des motifs suspects. Parmi les dysfonctionnements cités dans la question de Mme Tamni figurent également le report de l'ouverture des cantines scolaires au 17 novembre et la non-distribution aux directeurs des établissements scolaires du cahier des charges pour surveiller le processus d'alimentation. La députée a, en outre, mis en garde contre la qualité des repas servis, ce qui a



amené les élèves à sortir dans des manifestations dans plusieurs régions du Royaume, dont la dernière a eu lieu le 16 novembre à Azilal (centre du Maroc). En septembre dernier, des élèves et leurs

parents avaient déjà organisé des marches de protestation dans plusieurs villes marocaines, dénonçant les piteuses conditions de scolarisation. La rentrée scolaire au Maroc a étalé au grand jour les

grandes difficultés que rencontre le secteur de l'éducation dans le pays. De tristes images d'écoles bandées d'élèves ont notamment suscité l'indignation des Marocains sur les réseaux sociaux.

HELENE DE FOUGEROLLES :

Sa nouvelle vie entachée d'une sombre affaire, elle porte plainte...

Heureuse dans sa nouvelle vie dans le Luberon, Hélène de Fougerolles ne voyait pas un nuage à l'horizon. C'était avant de se retrouver dans une sombre affaire, qui l'a amenée à porter plainte. Hélène de Fougerolles semble avoir plus d'une vie. Après avoir été sous le feu des projecteurs pour sa relation avec Antoine Arnault, le fils du célèbre homme d'affaires Bernard Arnault – aujourd'hui marié à la plus belle femme du monde, elle est devenue maman d'une petite Shana atteinte d'autisme, fruit de sa relation passée avec l'homme d'affaires Eric Hubert. Elle a toujours souhaité rester discrète sur sa vie privée et a récemment pris la décision de s'éloigner de la cohue parisienne. Le bruit de la ville, les klaxons à gogo, les poubelles qui dégoulinent au sol... très peu pour elle désormais. Il y a quelques mois, l'actrice de 49 ans s'est installée dans le Luberon. Et pour rien au monde elle ne ferait le chemin inverse. Hélène



de Fougerolles a même obtenu une belle opportunité professionnelle du côté d'Apt et La Tour-d'Aigues, à 20 minutes de chez elle. "Je suis très heureuse. En vendant mon appartement à Paris, j'ai remboursé toutes mes dettes" avait-elle confié aux journalistes du magazine Nous Deux. J'aimais bien avoir chaud, j'aimais bien le soleil, et je trouvais ça

tellement agréable d'être dans le Sud de la France. Je m'étais toujours dit qu'un jour j'aurais une maison là-bas." Mais même si elle profite chaque jour de sa nouvelle vie, l'actrice rencontre encore quelques désagréments. Elle se retrouve d'ailleurs actuellement devant la justice. En effet, la mère de famille vient de déposer une plainte et une enquête est en

cours.

De l'argent en échange d'une rencontre

C'est sur Instagram, ce lundi 14 novembre, que la maman de Shana a partagé cette information avec ses abonnés. "Il y a des personnes qui se font passer pour moi et réclament de l'argent en échange d'une rencontre ! CE N'EST PAS MOI! Envoyez juste des coeur et des étoiles! Merci et prenez soin de vous! (PS: J'ai porté plainte! Une enquête est en cours!)...", a-t-elle fait savoir, exaspérée. Ce n'est pas la première personnalité à qui cela arrive malheureusement. Si Jean Reno s'était déjà plaint après s'être retrouvé au coeur d'une fraude, Pascal Obispo semble lui aussi victime d'une telle affaire, comme partagé ce week-end. Un coup de gueule donc de Hélène de Fougerolles qui a dévoilé le compte en question et qui n'est visiblement pas décidée à se laisser faire.

RACHIDA DATI POSE AVEC SA FILLE ZOHRA : L'adolescente très discrète dépasse déjà sa maman



À l'occasion de la rentrée des classes, Richad Dati a partagé une story d'elle et sa fille Zohra dans les rues de Paris sur son compte Instagram. Une adolescente qui a bien grandi et qui dépasse déjà sa mère ! Karine Ferri, Amel Bent, Alizée... La rentrée était agitée pour beaucoup de stars. Ce vendredi 1er septembre, c'est Rachida Dati qui s'emparait de son compte Instagram pour souhaiter "une belle rentrée" aux internautes en partageant un adorable cliché d'elle avec sa fille Zohra (née en janvier 2009 pendant qu'elle était ministre de la Justice) dans les rues de Paris sans pour autant dévoiler son visage.

Une adolescente déjà bien grande, qui dépasse même sa mère !

Cette photo est un événement assez rare pour être souligné car la maire du 7e arrondissement de la capitale a pour habitude de protéger sa fille des médias et de sa notoriété. Il y a tout de même quelques exceptions comme l'année dernière, alors qu'elle était interviewée par Karine Le Marchand dans l'émission Une ambition intime. De tendres et rares clichés d'elle et sa fille étaient alors dévoilés. Un entretien durant lequel elle avait fait beaucoup de confidences, notamment sur la grossesse de sa fille à plus de 40 ans, alors qu'elle avait déjà vécu des fausses couches par le passé. "On m'a dit que je ne pourrais pas avoir d'enfants. J'ai fait de l'hélicoptère, je courrais en talons. Je faisais des débats à n'en plus finir. J'ai fait des meetings où j'étais debout pendant des heures. Je n'ai pas diminué le rythme, ni baissé mon activité", avait-elle confié. Une façon pour elle de garder les pieds sur terre et de "ne pas trop espérer, si jamais ça ne venait pas". Une prudence développée en raison de ses nombreuses déceptions à ce niveau-là.

"ON M'A DIAGNOSTIQUÉ UN LYMPHOME NON HODGKINIEN" :

Jane Fonda souffre d'un cancer

C'est par le biais d'un message très politique que Jane Fonda a annoncé souffrir d'un cancer. L'actrice de 84 ans, également connue pour son militantisme, s'est montrée très transparente sur son état de santé dans ses mots publiés sur sa page Instagram. En juillet dernier, Jane Fonda tournait le film Book Club 2 : The Next Chapter à Venise, avec Candice Bergen, Diane Keaton et Mary Steenburgen. Quelques jours plus tard, elle enchaînait les interviews télévisées à New York. Rien ne laissait alors présager la terrible nouvelle que l'actrice de 84 ans a choisi d'annoncer publiquement sur Instagram le vendredi 2 septembre. "On m'a diagnostiqué un lymphome non hodgkinien", un cancer du système lymphatique, "et j'ai commencé les traitements de chimiothérapie", a annoncé l'actrice oscarisée. "Il s'agit d'un cancer tout à fait curable. 80% des gens survivent, donc je me sens très chanceuse", a-t-elle aussitôt relativisé. "J'ai aussi la chance d'avoir une assurance maladie et d'avoir accès aux

meilleurs médecins et traitements. Je suis consciente que je suis privilégiée et c'est triste", a poursuivi la vedette, soutien phare du parti démocrate aux Etats-Unis, ajoutant que "beaucoup" d'Américains "n'ont pas accès aux soins de qualité que je reçois et ce n'est pas juste". La carrière de Jane Fonda a démarré dans les années 1960 et a été couronnée par deux Oscars de la meilleure actrice, en 1971 pour Klute d'Alan J. Pakula, et en 1978 pour Le Retour d'Hal Ashby. Elle a aussi été nommée cinq autres fois aux récompenses les plus prestigieuses du cinéma américain. L'actrice poursuit toujours sa carrière, prêtant notamment sa voix dans le film familial d'animation Luck sorti récemment sur Apple TV+. Sa carrière a eu de multiples autres facettes. Star de l'aérobic, elle est aussi connue pour son militantisme pacifique à l'époque de la guerre du Vietnam puis, jusqu'à aujourd'hui, en faveur de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique. Un militantisme qui lui a valu



quelques arrestations. Sur son message, elle en profite pour pointer le rôle des combustibles fossiles et des pesticides dans les cancers. "J'ai six mois de chimiothérapie, je supporte très bien les traitements et, croyez-moi, je ne laisserai pas tout cela perturber mon activisme

climatique", a-t-elle promis. "Les élections de mi-mandat approchent (en novembre), et elles seront lourdes de conséquences. Vous pouvez donc compter sur moi pour vous accompagner dans la croissance de notre armée de champions du climat", a-t-elle ajouté.

RICHARD BERRY ACCUSÉ D'INCESTE PAR SA FILLE COLINE :

Affaire classée sans suite, premières réactions



Richard Berry a toujours démenti les accusations

C'est le 25 janvier 2021 que Coline Berry-Rojtman avait déposé une plainte contre son père, l'accusant de "viols et d'agressions sexuelles sur mineur de 15 ans par ascendant". Elle avait également accusé Jeane Manson, à l'époque des faits compagne de Richard Berry, de "corruption de mineur". C'est un article du Monde qui avait mis le feu au poudre, dans lequel la femme de 46 ans assurait avoir été victime d'abus sexuels de la part de son père lorsqu'elle était enfant et qu'il était en couple avec Jeane Manson, obligée de participer à un jeu sexuel - "le jeu de l'orchestre" - sous la contrainte de son père lorsqu'elle était âgée de 6 à 10 ans, soit entre 1982 et 1986. "Coline Berry a dénoncé ces faits en sachant pertinemment qu'ils étaient prescrits, pour qu'il y ait une enquête, a réagi auprès de l'AFP son avocat, Me Patrick Klugman. Celle-ci prend acte que les faits sont prescrits. Nous comprenons donc que les faits sont caractérisés, et c'est ce que nous attendions", a-t-il ajouté. "Plus personne ne pourra dire que Coline Berry est une menteuse." Des arguments contredit par maître Hervé Témine chargé de la défense de Richard Berry avec maître Sophie Obadia : "Contrairement à ce

qui a pu être indiqué à tort, rien ne permet de dire que les faits sont établis. Le parquet ne l'a pas dit et n'avait d'ailleurs pas à le dire." Depuis l'année 2021, père et fille étaient donc en guerre, chacun restant sur ses dires tandis qu'en parallèle, un déballage médiatique s'est produit, obligeant les membres de leur famille à prendre position, comme Marilou Berry, nièce de l'acteur et fille de Josiane Balasko qui a toujours soutenu sa cousine germaine. Jeanne Manson avait elle décidé de riposter en déposant à son tour une plainte en diffamation. La chanteuse américaine qui a fait carrière en France a obtenu gain de cause le 14 avril dernier : Coline Berry a été condamnée à verser une amende de 2000 euros pour des propos tenus sur BFMTV et dans l'article du journal Le Monde. Mais aussi à verser au titre du préjudice subi pas moins de 20 000 euros au profit de Jeane Manson. Un procès en appel doit avoir lieu le 9 novembre prochain a précisé BFMTV. C'est le 14 juin 2022 que Richard Berry, marié à Pascale Louange qui n'a pas caché sa colère et papa de 3 filles, avait été entendu en audition libre à Paris le 14 juin dernier. Malgré la présomption d'innocence, l'affaire a eu un retentissement important sur sa carrière et sa vie privée, tandis que sa fille a aussi subi les foudres des tribunaux publics.

Citoyenne du monde qui adore les blind tests des années 90, elle se passionne pour les histoires de cœur avec ou sans happy end des personnalités françaises et internationales. Visé par une enquête pour inceste, l'acteur Richard Berry a appris son classement sans suite pour prescription. Sa fille aînée Coline Berry-Rojtman avait porté plainte en janvier 2021, accusant notamment son père de "viols et d'agressions sexuelles sur mineur de 15 ans par ascendant". L'affaire Richard /Coline

Berry réapparaît de nouveau dans le tourbillon médiatique : l'enquête visant l'acteur, scénariste et réalisateur pour inceste a été classée sans suite pour prescription, selon une information de BFMTV confirmée par le parquet de Paris. La fille de la star française, née de la relation de l'artiste avec la comédienne Catherine Hiegel, avait porté plainte en 2021, accusant notamment son père de "viols et d'agressions sexuelles sur mineur de 15 ans par ascendant".

"Ça s'est fini à l'hôpital"

Plus de peur que de mal finalement puisque sa fille, qui porte le nom de sa mère, finissait bel et bien par naître. L'identité du père a été pour sa part à l'origine de nombreuses rumeurs pendant un certain temps. Finalement, en 2016, la justice révélait par appel le lien biologique entre l'homme d'affaires français Dominique Desseigne et la jeune fille, alors âgée de 7 ans. Dans l'émission de radio Hors Piste sur France Inter, Rachida Dati faisait de nouvelles confidences sur sa fille, pour un sujet pas plus rigolo que les précédents puisqu'elle évoquait le harcèlement scolaire auquel était confrontée Zohra. "J'ai essayé de la protéger de ça, mais elle a vécu toute sa scolarité de primaire en changeant d'établissement tous les ans. À cause de cette histoire de harcèlement. Elle a été harcelée par un petit garçon, fils d'une personnalité. Ça s'est fini à l'hôpital Necker", confiait-elle. Aujourd'hui, elle a bien grandi et vient de poser fièrement aux côtés de sa maman pour la rentrée.

Conférence à Alger sur la protection du patrimoine matériel et des biens culturels

Une conférence en ligne sur la législation nationale de lutte contre le trafic et la vente illécite des biens culturels, en relation avec les conventions internationales ratifiées par l'Algérie, a été animée, mardi à Alger. Accueillie à l'Auditorium du palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Kouba, la conférence a réuni l'experte américaine en législation des patrimoines culturels, Patty Gerstenblith et les représentants des parcs culturels nationaux, des différents corps constitués spécialisés, et du ministère de la Justice. Programmée suite à la rencontre de présentation, en mai 2022 à Alger, d'un photo-guide numérique, la conférence a été ouverte avec l'allocution diffusée par visio-conférence, de la ministre de la Culture et des Arts Soraya Mouloudji, qui est revenue sur



le mémorandum d'entente entre l'Algérie et les Etats-Unis, dans ce domaine signé le 19 août 2019 et la "stratégie de l'Algérie en matière de lutte contre le trafic illicite des biens culturels".

Rappelant que cette conférence intervenait dans le cadre des travaux communs de recherche des voies et moyens à mettre en œuvre pour préserver et valoriser l'héritage culturel,

conformément aux orientations du Président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, la ministre a rappelé que l'Algérie a toujours répondu favorablement à toute initiative entrant dans "le cadre de la coopération internationale en vue de consolider les stratégies de préservation et de protection du patrimoine culturel matériel, à tous les niveaux, locaux, régionaux et internationaux".

De son côté, Mme Gerstenblith, également universitaire et directrice de l'Art et des Musées à l'Institut DePaul de Chicago, a présenté un exposé détaillé sur les méthodes de reconnaissance et de contrôle utilisées pour l'identification et l'authentification des biens culturels en attente d'être restitués, avant de répondre aux questions des participants.

La ministre de la Culture reçoit l'ambassadeur de la République d'Indonésie en Algérie

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a reçu, mardi, l'ambassadeur de la République d'Indonésie en Algérie, Chalief Akbar, se félicitant des "relations historiques solides" liant les deux pays depuis la Conférence de "Bandung" en 1955, indique un communiqué du ministère. Mme Mouloudji a mis en avant "les relations historiques solides" liant les deux pays depuis la Conférence de "Bandung" en 1955 lorsque l'Algérie était sous le joug colonial, l'Indonésie ayant reçu à l'époque "une délégation du Front de libération nationale participant à la Conférence, actant la naissance de la diplomatie algérienne". Cette dimension historique permet de "consolider les relations algéro-indo-

nésiennes et les promouvoir dans l'avenir pour atteindre des niveaux supérieurs, notamment dans les domaines de la culture et des arts", ajoute le communiqué. Après avoir examiné la possibilité d'organiser "un salon des traditions et des coutumes indonésiennes" au Palais de la culture "Moufdi Zakaria" dans les mois à venir, "les deux parties ont suggéré de procéder à l'examen d'un projet pour la signature d'un accord-cadre de coopération dans le domaine de la culture et des arts, notamment en ce qui concerne l'économie créative et les industries culturelles", selon la même source. Il s'agit également de renforcer la communication entre les établissements culturels placés sous la tutelle



des ministères des deux pays, tout en tenant compte des recommandations des travaux "de la Conférence mon-

diale sur l'économie créative", tenue récemment à Bali (Indonésie), conclut le communiqué.

SMAIL OURROUFFAL : L'étoile de l'Akfadou

Thit Yatsroun (l'oeil en larmes) est le titre du nouvel album, le 12ème du genre. Avec six chansons, Smail revient pour bercer ses fans avec six chansons prisées dans le répertoire poétique de sa soeur vivant actuellement en France, menant un combat contre le cancer dont elle a été victime. Smail s'était lancé tout jeune dans ce métier d'auteur compositeur. Son nouvel

album met en valeur la poésie de sa soeur et sa capacité à la chanter sous des fonds musicaux, qu'il a composés dans son propre style. Né dans une maisonnette forestière en 1973 à Ouroufouf où son défunt père exerçait au lendemain de l'indépendance comme garde champêtre, appelé, aujourd'hui, garde forestier. Smail, à l'âme sensible s'est inventé ce métier tout jeune en

se rendant régulièrement dans le massif forestier de l'Akfadou. Dans la maisonnette dont il porte le nom d'artiste, il est pris d'inspiration. À 26 ans, il compose son premier album «JSMB» avec son compagnon Nadir Madouri. C'était logique, il était jeune et porté sur le sport comme toute sa génération, il était un chauvin de la JSMBéjaïa.

«ET SI LA CASBAH M'ETAIT CONTEE» AU TNA : Le patrimoine oral en fête



«Et si la Casbah m'était contée», un spectacle qui restitue une partie du patrimoine oral de la vieille médina d'Alger millé-

naire à travers le chant, la musique et le conte, a été présenté vendredi soir au public par l'interprète de musique algé-

rienne, Lila Borsali avec la participation d'Abdelkader Chaou. Accueilli au Théâtre national algérien Mahieddine Bachtarzi (TNA), le spectacle restitue, dans la pure tradition algéroise par le conte, le chant et la musique les vieilles histoires de la Casbah, revisitée à travers ses coutumes, usages et surtout les personnalités historiques et culturelles qu'elle a enfantées. L'orchestre dirigé par la violoniste Leila El Kébir, a accompagné deux heures durant, une dizaine de pièces, empreintes par la richesse des genres andalou et chaâbi Lila Borsali dans le rôle du messager (El Mersoul), qui vient de Tlemcen, pour écouter les vieilles his-

toires de la Casbah, restituées par Bensaïd Aouaouèche incarnant le personnage de la conteuse «Lalla Aouaouèche», a puisé dans le répertoire de la musique algérienne traditionnelle en interprétant «Khal mouni», «Yal walaâ be zine», et «Ghouzyel» en plus d'autres titres du répertoire chaâbi. Vêtue comme le veut l'usage et la circonstance, la conteuse a déposé de vieilles histoires, contes et légendes sur «Khdaouedj El Aâmya», «Les mariages d'antan» et des récits courts sur les traditions et les vieux pré-noms donnés dans la casbah d'Alger, classée au patrimoine mondial de l'humanité.

PRESENTATION DE LA PIECE «ETTAIHOUNE» A ANNABA :

De l'impact du virtuel sur les individus

Une assistance nombreuse d'artistes, de jeunes et de familles a suivi samedi soir à Annaba, la générale de la nouvelle production du théâtre régional Azzedine-Medjoubi intitulée «Ettaihoune» (Les égarés). Mise en scène par Ahmed Rezag, la pièce met en scène l'impact puissant de l'univers virtuel et des réseaux sociaux sur

la pensée des individus et sur la nature des relations entre les membres de la société. L'oeuvre traite l'histoire d'un sapeur-pompier dont la mort dans un incendie de forêt en tant que victime du devoir se diffuse largement et une stèle commémorative est érigée dans son village en son honneur. De retour au village après plusieurs an-

nées, tout le monde est surpris à sa vue, notamment son épouse qui s'était remariée après l'annonce de sa mort par l'imam du village. Le spectacle de 80 minutes se déroule dans un décor évocateur de l'univers virtuel et met en avant la controverse entre ceux qui en avaient annoncé la mort et tentent ensuite d'en dissimuler le retour al-

ternant tableaux chorégraphiques et musicaux. La pièce est une mise en garde contre l'impact des réseaux sociaux sur la société qui, sous l'effet des flux incessants de nouvelles futiles a perdu le sens des valeurs nobles qui régulent les relations entre individus, a expliqué à l'APS le réalisateur.

El Hadj M'hamed El Anka, une institution musicale

La scène musicale nationale lui doit le chaâbi contemporain, le mandole, une interprétation atypique et des succès qui raisonnent encore chez plusieurs générations de chanteurs et musiciens. El Hadj M'hamed El Anka, précurseur de la chanson chaâbi et enseignant de musique, aura enrichi sensiblement le répertoire du patrimoine musical algérien. L'Algérie qui célèbre cette année le soixantenaire du recouvrement de la souveraineté nationale, lui doit aussi l'hymne populaire à l'indépendance, le fameux "Hamdoulillah mabqach istîmar fi bladna", une oeuvre que le "Cardinal" avait écrite et composée alors que l'affranchissement du joug colonial se profilait à l'horizon, pour la chanter la première fois le 3 juillet 1962. Cette illustre personnalité de l'art algérien, disparue le 23 novembre 1978, aura été l'initiateur du genre chaâbi mais aussi de toute une classe d'interprètes du genre, se réclamant de la "Ankaouia", et de plusieurs générations de musiciens qu'il a formés au Conservatoire municipal d'Alger. En se lançant dans cette aventure du chaâbi, El Hadj M'hamed El Anka avait poussé sa volonté de se démarquer des orchestres de musique andalouse jusqu'à introduire de nombreux instruments comme le banjo et le piano, mais aussi jusqu'à "affirmer sa personnalité" en concevant un instrument dont "le son résonnerait, autant que sa propre voix, pour être entendu au-delà des maisons de la Casbah", affirmait Kamel Ferdjallah, professeur de musique et élève d'El Anka. La création du mandole, le Cardinal l'avait évoquée dans un entretien avec l'écrivain Kateb Yacine, où il affirmait avoir "réalisé le plan de cet instrument en 1935, et l'avoir remis au luthier de Bab El Oued, Jean Béliido", également professeur de musique. Dans ce même entretien, il évoque plus longuement sa collaboration et sa relation avec Hadj Mrizek et ses histoires avec ses nombreux élèves dont Hadj Menaouer (1913-1971), qu'il qualifie comme "un de mes meilleurs", Khelifa Belkacem (1907-1951), Omar Mekraza (1924-1986) ou encore Hsissen, Ahcène Larbi Benameur de son vrai nom (1929-1959). Natif de la Casbah d'Alger en 1907, Mohamed Idir Halou de son vrai nom, a suivi une scolarité à l'école coranique à la Casbah et à l'école coloniale Brahim-Fateh. Il a très jeune choisi la voie de la musique dans un environnement propice à la création et à l'apprentissage auprès de figures comme Mustapha Nador et Mohamed Ayad, dit Khioudji. Après la disparition de Mustapha Nador en 1926, le jeune M'hamed le remplace pour l'animation des fêtes familiales et commence à se démarquer de la musique andalouse. Cette touche de fraîcheur va le conduire à enregistrer de nombreux disques, puis à chanter et enregistrer des oeuvres en Tamazight de 1929 à 1931, et à diriger le premier orchestre de musique populaire de la Radio, qui allait devenir à partir de 1946 "orchestre chaâbi" grâce au concours de Boudali Safir. En 1955, l'interprète emblématique de "Sobhane Allah Ya Ltfi", sur un texte du regretté Mustapha Toumi, fait son entrée au Conservatoire municipal d'Alger en qualité de professeur chargé de l'enseignement du chaâbi, une aventure qui va donner naissance à un orchestre conduit par Mohamed Ferkioui.

Des disques, des élèves et une voie artistique pour la postérité

Durant une carrière de plus de 60 ans voués à la musique, accompagné de musiciens d'exception à l'exemple de Mustapha Skandrani, Ali Debbah dit Alilou, Abdelghani Belkaïd ou encore Mohamed Seghir Aouali, El Hadj M'hamed El Anka aura légué au répertoire algérien pas moins de 360 qcid et quelques 130 disques. L'illustre interprète de qcid comme "El Meknassia", "El Baz" et "Ouelfi Meriem", aura également accompagné toutes les célébrations du recouvrement de l'indépendance depuis 60 ans avec "El Hamdoulillah mabqach istîmar fi bladna" et laissé son empreinte dans d'innombrables fêtes familiales qu'il a animées lui-même ou ses nombreux élèves. Abdelkader Chercham, Rachid Souki, Ahmed Bernaoui, Rachid Berkani ou encore Robert Castel sont autant d'élèves formés dans les années 1950 qui se retrouveront autour de son fils, El Hadi, lors de l'aventure "El Gusto", un orchestre recomposé qui ira en tournée mondiale promouvoir le chaâbi. Le chercheur et spécialiste du patrimoine musical algérien Abdelkader Bendameche, a confié à l'APS que "si le chaâbi m'était conté, j'aurais certainement élevé un piédestal à l'effigie de Cheikh M'hamed El Anka sans hésitation, car avec sa personnalité, son charisme, son audace artistique et sa dextérité instrumentale sur le mandole, il a inscrit son nom en lettres d'or sur le fronton de l'histoire musicale algérienne". Le commissaire du Festival national de la chanson chaâbi a également estimé que l'apport du Cardinal à la création de cet instrument qu'est le mandole, et la refonte de ce genre musical ancestral ont fait de lui le "bâtitseur de la chanson chaâbi qui fait notre fierté". Après une longue carrière qui prendra fin en 1977, El Hadj M'hamed El Anka a fait part du profond respect qu'il vouait à l'art en déclarant au célèbre écrivain Kateb Yacine: "l'art c'est la vie et on ne peut estimer la vie (...) l'art n'est pas un paravent pour se cacher le visage et tendre la main".

EQUIPE NATIONALE :

2022, L'année de toutes les déceptions

Après trois années de succès (2019-2020-2021) marquée par une consécration continentale décrochée haut la main en Egypte en 2019 suivi d'une belle série de 35 matchs sans défaite, la sélection nationale algérienne présente un bilan négatif cette année.

En effet, les résultats ont été en deçà des attentes des amoureux de l'équipe d'Algérie. Les Verts sont passés à côté de leur sujet en ratant deux principaux objectifs. D'abord, pour la défense de sa couronne superbement acquise en terre des pharaons, la bande à Djamel Belmadi a non seulement perdu son titre mais a mordu la poussière au Cameroun. Les coéquipiers de Mahrez s'étaient montrés impuissants tout au long du premier tour en concédant deux défaites et un nul. La défense a pris l'eau à quatre reprises alors que l'attaque a planté une seule banderille. Très net déclin puisque les statistiques sont totalement à l'opposé de la performance des Verts réalisée en phase finale de la CAN-2019 lorsqu'ils s'étaient adjugé le trophée avec en prime les distinctions du meilleur joueur du tournoi (Bennacer), meilleur gardien (M'bolhi),



meilleur défenseur (Benlamri), meilleure attaque, meilleure défense et meilleur public. S'en était suivie, une série d'invincibilité de 35 matchs sans le moindre revers allant jusqu'à menacer le record mondial détenu par l'Italie (37 matchs). Quelques

semaines seulement après la déroute enregistrée à la CAN sur la maudite pelouse du stade Japoma au Cameroun, les Verts toujours sous le choc et la frustration ont essuyé le 29 mars dernier au stade de Tchaker (Blida) une élimination inattendue du mon-

dial 2022 qu'abrite actuellement le Qatar. C'est une très grosse déception que ni Belmadi et ses hommes ni le peuple algérien n'arrivent toujours pas à digérer. Après une victoire au match aller à Yaoundé (0-1) sur un but de la tête de Slimani, l'équipe d'Algérie a connu un scénario catastrophique. Non sans incriminer l'arbitre de la rencontre retour, le Gambien Gassama, qui a grandement influé sur le résultat final, Bennacer et consorts ont concédé une défaite (1-2) avec un second but assassin de l'attaquant Karl Toko-Ekambi dans les ultimes secondes. Un véritable coup de massue venu mettre un terme au rêve de tout un peuple qui avait longtemps cru à la présence quasi certaine de son équipe nationale au Qatar. La chute des Verts en 2022 ne se limite pas à ces déconforts (CAN et Mondial) mais aussi au classement

EN :

Mahrez égale Madjer et Belloumi

Alors que les Verts ont été tenus en échec par le Mali (1-1), mercredi sur la pelouse de Miloud Hadeji (2-1), Riyad Mahrez a inscrit son 28e but en sélection pour égaler le record de deux légendes du football algérien. Grâce à son but inscrit sur penalty contre les Aigles, Riyad Mahrez est entré un peu plus dans l'histoire de la sélection algérienne, dont il trône déjà les colonnes statistiques. Avec ses 28 réalisations inscrites sous le maillot vert depuis 2014, le Mancunien a égalé le nombre de buts marqués par Madjer et Belloumi. Actuellement troisième meilleur buteur de la sélection algérienne, Mahrez se place derrière Abdelhafid Tafaut (36) et derrière le recordman Islam Slimani (41). Le champion d'Angleterre reste tout de même le meilleur passeur des Fenecs, avec 28 passes en 78 sélections, devançant Slimani (19).



EQUIPE NATIONALE :

«La polyvalence de Mehdi Lérís est un atout»



Beaucoup attendaient Houssein Ouari en guise de binationnel venu porter les couleurs de l'Algérie au milieu de terrain. Certains évoquaient Rayan Aït Nouri, dont Djamel Belmadi a confirmé qu'il allait rejoindre l'EN, et d'autres rêvaient encore de Rayan Cherki ou d'Amine Gouiri.

L'Italie pour culture football

Enfin, ce sera à Mehdi Lérís d'être le nouvel appelé à dé-

fendre les couleurs de son pays. Assez méconnu du public, le joueur de 24 ans n'est pourtant pas un néophyte dans le football professionnel. Il a ainsi rejoint le Chievo Verone puis la Juventus durant ses années de formation, ce avant de finalement poser ses valises à Gènes. Du côté de la Sampdoria, il parfait sa formation et progresse à son rythme, l'absence de poste clair pouvant être une qualité mais également un défaut. Présenté comme défenseur dans la liste du sélectionneur (ce qu'il a majoritairement été cette saison), il a été formé comme... ailier, et peut aussi jouer milieu de terrain. Il s'est ainsi vu complimenter par son nouvel entraîneur, à l'aube de ses débuts sous le maillot Vert «Mehdi Lérís est un joueur qui a un parcours un peu spécial. Il a évolué en France avant de partir en Italie dans différents centres de formation. Il est polyvalent, a joué hier tantôt piston gauche tantôt piston droit, peut jouer milieu, dans une défense à trois ou à quatre etc... Il a également une culture tactique au dessus de la moyenne. Il peut nous apporter de la polyvalence, c'est un atout. Pour autant, il faut voir comment il s'intègre, comment ça se passe pour lui en Afrique, s'il va nous aider au milieu ou en défense. Comme pour Bennacer, dont le rôle a un peu évolué avec nous, et qui en a tiré profit. On cherche à savoir où les éléments peuvent être le plus à l'aise. C'est une bonne chose d'avoir Mehdi Lérís.»

BELMADI :

«Aribi? Je ne suis pas obsédé par les stats»

Alors que la présence de Karim Aribi dans la liste des sélectionnés pour la trêve de novembre en a interpellé plus d'un, Djamel Belmadi a défendu son attaquant en conférence de presse. Surprise! Si d'éventuelles absences ou présences étaient attendues, le nom de Karim Aribi, lui, n'étant envisagé dans aucune ou l'autre des hypothèses. L'attaquant du CR Belouizdad, âgé de 28 ans, ne semble pas être parmi les plus en forme du côté des sélectionnables. Après avoir échoué au Nîmes Olympique, il est rentré en Algérie et n'est pas devenu un serial buteur en Ligue 1. Des données qui n'ont, pour autant, pas incité Djamel Belmadi à ne pas retenir le joueur qui voit en lui un attaquant complet et capable de lui apporter sur de nombreux plans : «Certains diront qu'Aribi n'est pas dans sa meilleure forme parce qu'il ne marque pas assez, mais j'ai vu son match en Ligue des Champions Africaine, et j'ai aimé son activité. Je ne suis pas obsédé par les stats d'un attaquant. Sans comparer Aribi à Benzema, bien sûr, tout le monde voit que ce dernier travaille pour toute l'équipe. Un numéro 9 peut servir au



collectif, apporter le relai. Bounedjah aussi apportait énormément à l'équipe par son travail. Le malheur des uns fait le bonheur des autres.» Enfin, Djamel Belmadi a précisé que son joueur disputerait les deux rencontres avant de partir pour Dubaï et rejoindre ainsi l'Équipe Nationale A' de Madjid Bougherra, qui prépare le CHAN à venir.

TURQUIE :

Opéré, Ghezzal est fixé sur son indisponibilité

Sorti sur blessure face à Trabzonspor en octobre dernier puis opéré à l'orteil, Rachid Ghezzal devrait rester éloigné des terrains pendant au moins deux mois. Un début de saison compliqué pour Rachid Ghezzal. Totalement rétabli de son ancienne blessure à l'orteil, qui l'a éloigné des terrains pendant plusieurs semaines, l'Algérien a récidivé. Il a dû subir une intervention chirurgicale en raison des douleurs ressenties au niveau des os métatarsiens de la plante du pied.

Une absence entre 2 à 3 mois

Opéré aux États-Unis le 8 novembre dernier, le joueur de Besiktas ne reviendra pas avant de longues semaines. Sa convalescence devrait durer au moins deux mois, à en croire la presse turque. Cette période pourrait s'étendre jusqu'à trois mois. Il devrait donc retrouver le groupe de la formation turque fin janvier. À noter que l'aillier a disputé, depuis le début de l'actuel exercice sportif, cinq rencontres. Il compte à son actif, deux buts et une passe décisive, toutes compétitions confondues.

EN A' :

Les Verts de retour aux entraînements

Après une journée off qui a permis aux joueurs de bien récupérer, les coéquipiers de RAHMANI ont retrouvé le chemin des entraînements en ce mardi 22 novembre 2022 au stade d'Al Wasl à Dubaï, aux Emirats Arabes Unis où la sélection nationale A' poursuit son cycle de préparation pour le prochain CHAN TotalEnergies - Algérie 2022. C'est à 20h00 que les hommes de Madjid Bougherra se retrouveront sur le terrain pour effectuer une séance bien pleine, en présence de tout l'effectif, dont Karim ARIBI qui a rejoint le groupe la veille après son passage chez les A de Djamel BELMADI. Les Verts enchaîneront une autre séance mercredi 23 puis une dernière le jeudi 24 avant d'affronter le Koweït vendredi 25 novembre pour ce qui sera leur troisième et dernier match de préparation avant de regagner Alger.

LIGUE 1 :

Le MC El Bayadh en stage à Alger

Le MC El Bayadh, qui fait un apprentissage difficile en Ligue 1 qu'il a rejoint cette saison pour la première fois de son histoire, a entamé dimanche soir un stage bloqué à Alger à l'occasion de la trêve qu'observe actuellement le championnat. « C'est une occasion pour recharger les batteries et aussi corriger les lacunes constatées depuis le début de cet exercice, tout en préparant le match de la Coupe d'Algérie (face au MSP Batna, inter-régions) qui approche à grands pas », a déclaré à l'APS l'entraîneur Cherif Hadjar, en poste depuis quelques semaines. Le principal souci du technicien natif d'Aïn Temouchent étant de « mettre un terme au manque d'efficacité de (son) attaque », qui reste sur une série de contre-performances aussi bien à domicile qu'en déplacement. Cherif Hadjar estime que ses protégés rendent souvent de belles copies parvenant à dominer les débats et à se créer une multitude d'occasions franches, sans pour autant les matérialiser. Le MCEB reste d'ailleurs sur quatre matchs sans victoire. Le dernier succès du club du Sud-Ouest du pays remonte au 08 octobre dernier contre la lanterne rouge, le HB Chelghoum Laid (1-0) à domicile. Aussi, les Bleu et Blanc voyagent très mal puisqu'ils n'ont ramené aucun point de leurs cinq déplacements depuis le début de cet exercice, soldés tous par des défaites. Même le changement d'entraîneur, avec l'arrivée de Hadjar en remplacement d'Abdelhakem Benslimane, l'architecte de la montée du MCEB en Ligue 1, et ce, après seulement une saison passée en Ligue 2, n'a pas encore provoqué le déclic souhaité. L'actuel coach de la formation d'El Bayadh évoque « une pression terrible sur les épaules des joueurs », pour justifier les difficultés rencontrées pour suivre le rythme de la Ligue 1, rappelant au passage que l'objectif principal de son équipe étant d'assurer le maintien. Cette pression commence à se faire sentir y compris à domicile, puisque les poulains de Hadjar y ont gaspillé six points en six sorties. Cela leur a valu de se positionner à la 11e place avec 12 unités après 11 journées. Ils devancent de trois points le 15e et premier potentiel relégable, la JS Kabylie.

BELMADI :

«M'bolhi a un tel amour pour l'Algérie...»



Critiqué pour la présence de quatre gardiens dans sa liste des 24 retenus pour disputer les deux matchs amicaux du mois de novembre, Djamel Belmadi a répondu en conférence ce matin. Étrange. Alors même que l'Algérie semble disposer d'un grand nombre de milieux de terrains, Djamel Belmadi a publié hier sa liste et celle-ci fait figurer 4 gardiens de but pour 5 milieux de terrains.

«M'bolhi? Ce n'est pas du social!»

Le sélectionneur répondra rapidement à cette problématique, affirmant ainsi que la présente date FIFA est d'un genre particulier (comprendre par là que les clubs ne sont pas obligés de libérer leurs joueurs pour une nation non qualifiée pour le mondial) : «La situation est compliquée, il est possible que l'un d'eux ne vienne pas. Zeghba ne devait pas y être, son championnat est arrêté depuis un mois, mais la situation est complexe.» Au delà du nombre des gardiens, il y a les noms. Celui de Raïs M'bolhi, qui ne joue plus en seconde division saoudienne, a fait l'objet de nombreuses attentions, mais également d'une question à laquelle a répondu Djamel Belmadi : «Nous sommes tous tristes qu'un joueur comme M'bolhi joue en D2 saoudienne, ce n'est pas son niveau. Il a fait une erreur dans l'évaluation de sa situation l'an passé, il aurait pu rester en D1 et pas forcé dans le même club.» Le Président, grand habitué de l'EN, a ainsi vu son sélectionneur monter au créneau pour le défendre : «M'bolhi a un tel amour pour l'EN, il a 34 ans, ce n'est pas si vieux pour un gardien (NDLR : 36 ans en réalité). Dès lors qu'il a toujours envie de représenter la sélection avec passion et force, pour tout ce qu'il a fait... On compte sur Zeghba, Mandréa, Oukidja, Gaya aussi même s'il ne joue pas assez... mais Raïs a déjà été sans club mais montrait un niveau en sélection. Je lui tends la main comme il a tendu 100 fois la main à l'Algérie.»



Jeudi 24 Novembre 2022

CRYPTOMONNAIES :

Deux escrocs arrêtés en Estonie pour avoir détourné plus de 560 millions d'euros

Les deux hommes auraient arnaqué des centaines de milliers de personnes. Deux hommes ont été arrêtés en Estonie : ils sont soupçonnés d'avoir fraudé des centaines de milliers de personnes, pour plus de 560 millions d'euros, dans une arnaque à la cryptomonnaie, a annoncé lundi la police estonienne. Sergei Potapenko et Ivan Turogin ont été arrêtés dimanche dernier dans le cadre d'une opération conjointe de la police estonienne et du FBI.

COVID-19 EN CHINE :

Un record de cas à Pékin, qui ferme restaurants et écoles

Trois résidents âgés de Pékin, avec des pathologies préexistantes, sont décédés du Covid-19 ce week-end, les premiers décès enregistrés liés au virus depuis mai. Pékin a rapporté mardi un nombre record de cas de Covid-19 en près de trois ans. La capitale chinoise de 22 millions d'habitants, qui avait enregistré 621 nouveaux cas locaux dimanche, en a comptabilisé 1.438 mardi. A l'échelle du pays, le nombre total de cas quotidiens, cas importés inclus, dépasse désormais les 28.000, la province du Guangdong (sud) et la ville de Chongqing (sud-ouest) étant les plus touchées, selon les autorités sanitaires.

Deux morts et deux blessés à Tizi Ouzou

À Tizi Ouzou, l'axe routier où l'on enregistre le plus d'accidents est celui de la RN 12 allant de Tadmaït jusqu'à Azazga. Un accident de la circulation a fait deux morts dans la nuit de lundi à mardi dernier près de la ville de Tizi Ouzou. L'accident de la circulation en question a eu lieu à 23 h10 sur la Route nationale 12 entre Tizi Ouzou et Draâ Ben Khedda, l'axe routier le plus dangereux dans la wilaya de Tizi Ouzou et celui où l'on enregistre le nombre le plus élevé d'accidents mortels, faut-il le rappeler.

Peter Hebblethwaite, élu « pire patron du monde »

Le directeur général de la compagnie de ferries P & O, qui a licencié 800 personnes du jour au lendemain en mars, « remporte » ce vote organisé par la Confédération syndicale internationale. C'est un titre dont il se serait bien passé. Responsable du licenciement express de quelque 800 salariés en mars, le directeur général de la compagnie de ferries P & O Peter Hebblethwaite a été élu lundi « pire patron du monde » en marge du Congrès de la Confédération syndicale internationale (CSI).

MALI :

La junte interdit les activités des ONG financées par la France

Les organisations humanitaires présentes dans le pays rappellent que 7,5 millions de Maliens, « soit plus de 35 % de la population », avaient besoin d'assistance. La junte malienne a annoncé, lundi soir 21 novembre, l'interdiction des activités de toutes les organisations non gouvernementales (ONG) financées ou soutenues par la France, y compris celles opérant dans le domaine humanitaire.

NIGERIA :

Une violente collision entre trois bus fait au moins 37 morts

Selon les autorités, l'éclatement d'un pneu d'un premier bus, couplé à une « vitesse excessive », serait à l'origine du drame. Le bilan d'un accident de la route mardi au Nigeria est particulièrement dramatique. Au moins 37 personnes ont été tuées dans une collision de plusieurs bus, dans le nord-est du pays, ont annoncé les autorités. L'accident s'est produit près de la ville de Maiduguri, lorsque deux bus commerciaux sont entrés en collision frontale et se sont enflammés. Un troisième bus les a alors percutés, a précisé Utten Boyi, responsable de l'agence de Sécurité routière pour l'État du Borno. « La mort de 37 personnes a été confirmée, la plupart d'en-



tre elles ont été brûlées au point d'être méconnaissables », a déclaré Utten Boyi. L'éclatement d'un pneu du premier bus, couplé à une « vitesse excessive » selon le responsable, serait à l'origine du drame.

OMS :

Agnès Buzyn va quitter l'organisation



Le président de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, procède à des changements après sa réélection pour un second mandat en mai. La direction de l'OMS va en partie se renouveler. Deux des principales responsables de la lutte contre le Covid-19 au sein de l'Organisation mondiale de la Santé, ainsi que l'ancienne ministre française de la Santé Agnès Buzyn, vont quitter leurs fonctions la semaine prochaine, selon une lettre du chef de l'organisation. La pédiatre et clinicienne indienne Soumya Swaminathan quitte son poste de chef scientifique de l'OMS, tandis que la Brésilienne Mariangela Simao quitte celui de sous-directrice générale chargée de l'accès aux médicaments. Elles faisaient partie des hauts responsables de l'agence sanitaire de l'ONU qui ont dirigé les efforts mondiaux de coordination de la réponse à la pandémie.

Blessé au genou, le pape François a consulté le médecin de l'Atlético Madrid

« C'est un honneur d'avoir un tel patient », a témoigné Jose Maria Villalon, le chef du service médical du célèbre club de football. Diminué par de vives douleurs au genou le contraignant à se déplacer en fauteuil roulant, le pape François a consulté le chef du service médical du club de football de l'Atlético Madrid, a annoncé ce dernier sur une radio espagnole. Jose Maria Villalon a expliqué sur la radio COPE avoir été « sollicité » avec d'autres spécialistes « par la conférence épiscopale espagnole et la nunciature du Vatican en Espagne afin de rendre visite au pape et de discuter avec l'équipe médicale du Vatican pour voir si nous pouvions l'aider ».



MANIFESTATIONS EN IRAN :

Plus de 70 morts en une semaine, selon une ONG

Le bilan total monte à 416 morts depuis le début du mouvement de contestation. Le bilan s'alourdit dramatiquement. Les forces de sécurité iraniennes ont tué 72 personnes, dont 56 dans les régions kurdes, au cours de la dernière semaine de

répression des manifestations anti-régime, a affirmé ce mardi l'ONG Iran Human Rights (IHR). Le bilan total monte à 416 morts depuis le début du mouvement de contestation déclenché le 16 septembre par la mort de Mahsa Amini, une Kurde

iranienne de 22 ans arrêtée par la police des mœurs pour avoir enfreint le code vestimentaire strict imposant aux femmes de porter le voile en public. Parmi ces morts, figurent 51 enfants et 21 femmes, selon IHR, basée à Oslo.

Incarcération de Mohammed Ziane, ancien ministre des Droits de l'Homme

Le Comité marocain de soutien aux détenus d'opinion affirme que le procès en appel de l'avocat Ziane « s'est tenu lors d'une seule audience, sans [lui] donner l'occasion de se défendre ». Mohammed Ziane s'estime « jugé à cause de ses opinions ». L'opposant marocain, ex-bâtonnier de Rabat et ministre des Droits de l'Homme entre 1995 et 1996, a été arrêté et incarcéré lundi soir après avoir été condamné en appel à trois ans de prison ferme.

MOZAMBIQUE : Un humanitaire de Solidarités international tué par un groupe armé

Le nord du Mozambique est en proie depuis 2017 à des violences djihadistes qui ont fait plusieurs milliers de victimes. Solidarités international est en deuil. Un travailleur humanitaire de l'ONG française a été tué dans une embuscade par un groupe armé dans le nord du Mozambique, accablé par des violences djihadistes, a-t-on appris mardi auprès de l'organisation. L'ONG « est sous le choc à la suite de l'annonce du décès d'un de leurs collègues, victime d'une attaque d'un groupe armé » dimanche sur une route du district de Muidumbe en direction de Palma, dans la province du Cabo Delgado, écrit Solidarités international dans un communiqué. Il était en route après la pause du week-end pour rejoindre Palma depuis la capitale de la province Pemba, lorsque sa voiture a été prise pour cible.

TONGA :

Alerte au tsunami levée après un séisme de magnitude 7,3

« Des vagues dangereuses de tsunami sont possibles pour les côtes situées à moins de 300 km de l'épicentre », a indiqué de son côté le Pacific Tsunami Warning Center. Un séisme de magnitude 7,3 s'est produit en mer au large des îles Tonga vendredi en fin de journée, selon l'Institut de géophysique US Geological Survey (USGS), déclenchant une alerte au tsunami levée peu après. Selon l'USGS, le séisme s'est produit à une profondeur de 10 km, à environ 200 km au sud-est de Neiafu, une ville du nord-est de l'archipel du Pacifique.

UN BUTIN DE MILLIONS D'EUROS :

Vol de pièces celtiques en or en Allemagne

Les employés du musée de Manching, dans le sud du pays, ont découvert au matin que la vitrine qui abritait ce trésor a été brisée, a indiqué la police. Des pièces celtiques en or valant plusieurs millions d'euros ont été volées dans un musée allemand mardi 22 novembre. Les employés du musée de Manching, dans le sud du pays, ont découvert au matin que la « vitrine était cassée » et le trésor disparu, a indiqué la police locale à l'AFP.